Un guide politique

DES VOTES POUR LES FEMMES

Quatrième édition

Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de Nouvelle-Écosse, 2014

Réviseures : Jhoanna Gonzales Miners, Diane Macgregor
Conceptrice graphique : Kathy Kaulbach, Touchstone Design
Traduction et révision : François Seguin

Cette publication est disponible en français et en anglais sur Internet à l'adresse :
women.gov.ns.ca

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada
Forsyth-Smith, Debi
Des votes pour les femmes : un guide politique - 4e éd.
Auteure : Debi Forsyth-Smith.
Comprend des références bibliographiques.
Également disponible sur Internet.
ISBN 978-1-55457-620-3
1. Femmes en politique — Nouvelle-Écosse — Guides, manuels, etc.
2. Campagnes électorales — Nouvelle-Écosse — Guides, manuels, etc.
3. Campagnes électorales — Gestion — Nouvelle-Écosse — Guides, manuels, etc.
I. Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse II. Titre :
HQ1236.5.C3F67 2008 320.082'09716 C2008-902237-8

Les lois, règlements, politiques et procédures indiqués dans le présent document étaient en vigueur au moment de sa publication. Étant donné qu'ils évoluent, veuillez vérifier les sources officielles pour obtenir les informations les plus récentes.

REMERCIEMENTS

Beaucoup de femmes ont contribué à ce guide — des élues, d'anciennes élues, des femmes non élues et des femmes qui le seront bientôt. Elles partagent toutes l'espoir que davantage de femmes puissent participer au processus politique. Elles partagent la conviction qu'une participation accrue des femmes au processus politique peut améliorer la vie de tous les Néo-Écossais. Elles partagent également la conviction qu'une participation accrue des femmes peut améliorer l'exercice de la politique dans notre société. Merci à toutes.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Marie Crooker, car c'est son dévouement à cette cause qui a donné le jour à la première édition de cette brochure. Marie a représenté la Côte Sud au Conseil consultatif de 1987 à 1991. Elle a passé sa vie à travailler à titre bénévole dans des foyers de transition, des refuges, des banques alimentaires, des conseils d'administration d'hôpitaux et des conseils scolaires. Elle était également très active en politique et a fait campagne en faveur des droits de la personne.

Elle était convaincue que la clé du changement était de faire participer directement et équitablement les femmes au processus de prise de décision au plus haut niveau. Elle espérait que ce guide serait un pas de plus vers cet objectif.

PRÉAMBULE

Le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse a créé ce guide pour aider les Néo-Écossaises qui s'intéressent à la politique.

- Nous espérons qu'il vous incitera à participer plus activement à titre de représentante ou de candidate sur la scène communautaire, municipale, provinciale ou fédérale, ou encore au sein d'un conseil de Première nation.
- Nous espérons que vous y trouverez des suggestions et des idées qui vous serviront pour le domaine d'action politique qui vous intéresse.
- Nous espérons qu'il incitera davantage de Néo-Écossaises à se mettre au service du public.
- Nous vous invitons à consulter notre site Web, à www.women.gov.ns.ca/leadership, où vous trouverez des données statistiques sur la participation politique des femmes en Nouvelle-Écosse et dans l'ensemble du Canada.

TABLE DES MATIÈRES

Des femmes dignes de reconnaissance ▶ 1

Introduction ▶ 5

Évaluer ses forces ▶ 7

Exercice d'auto-évaluation ▶ 9

Pourquoi la politique? Pourquoi moi? ▶ 13

Apprendre à connaître le paysage politique ▶ 15

Compétence et responsabilités ▶ 17

Activisme communautaire ▶ 21

Militer pour un parti ▶ 22

Obtenir l'investiture d'un parti ▶ 23

Se porter candidate à titre indépendant ▶ 24

Constituer une équipe ▶ 25

Faire campagne ▶ 28

Estimer le coût d'une candidature ▶ 33

Trouver des sources de financement et réunir des fonds ▶ 37

Nous vous souhaitons un plein succès ▶ 38

Annexe 1 : Financement des partis et considérations financières pour les femmes ▶ 39

Annexe 2 : Exemple de communiqué de presse ▶ 42

Annexe 3 : Ressources suggérées sur le Web ▶ 43

Annexe 4 : Liste d'ouvrages recommandés ▶ 49

Annexe 5 : Chronologie des avancées et des succès politiques ▶ 53

DES FEMMES DIGNES DE RECONNAISSANCE

La plupart des personnes qui travaillent à l'amélioration des communautés, à la collecte de fonds dans les régions rurales de la Nouvelle-Écosse, sont des femmes. Elles doivent faire preuve de beaucoup de créativité et de diligence pour maintenir les organisations en vie. Ce type de compétence est très utile en politique.

Ruth Allen
Ancienne membre du Conseil scolaire du district de Cumberland, élue en 1979
Première femme présidente du Conseil scolaire du district de Cumberland
Ancienne conseillère du comté de Cumberland, élue en 1982, 1985, 1988, 1991, 1994, 1997
Première femme élue présidente du conseil du comté de Cumberland

---

Chaque individu a son point de vue personnel, mais une femme apporte une perspective et une manière de faire les choses différentes des hommes.

Je pense que chaque personne est convaincue qu'elle peut changer les choses, mais pour prendre des décisions, il faut aussi savoir écouter les autres points de vue. Le travail d'équipe est très important et cela prend beaucoup de temps pour apporter des changements. En politique, il est important de dire ce qu'il faut et de faire ce qu'il faut dès le début.

Muriel « Fluff » Baillie
Ancienne députée à l'Assemblée législative, Pictou West, élue en 1999

En tant que femme, il est parfois plus difficile de s'engager en politique tout en essayant d'élever une famille, mais c'est possible et très enrichissant. Nous avons besoin de personnes appartenant à différents groupes d'âge, aux deux sexes et à des minorités diverses pour représenter au mieux les électeurs. Les femmes ont besoin de monter au front et de prendre elles-mêmes conscience qu'elles sont sur un pied d'égalité. Il y a des possibilités à profusion. Poursuivez vos rêves — ils sont réalisables par le travail, l'engagement et la confiance en soi.

Carolyn Bolivar-Getson
Ancienne députée à l'Assemblée législative, Lunenburg West, élue en 2003 et 2006
Membre du cabinet, 2003-2009

C'était étrange d'être la première femme élue à un conseil composé entièrement d'hommes jusqu'à ce que mes collègues se rendent compte de ma crédibilité. Les femmes minimisent souvent l'importance de leurs atouts lorsqu'elles envisagent de participer à la vie publique, mais elles ne doivent pas oublier qu'il existe des contacts importants en dehors de la communauté des affaires. Toutes les femmes possèdent certaines compétences, que ce soit à titre de bénévole au sein d'une association foyer-école ou de membre d'un comité communautaire. Ces compétences sont pertinentes, et toute personne qui souhaite jouer un rôle actif, qui veut participer ou qui veut voir les choses évoluer dans sa collectivité devrait le faire. Portez-vous candidate ou, pour le moins, votez.

Sheila Fougere
Conseillère à la Municipalité régionale d'Halifax, Connaught-Quinpool, élue en 1998, 2000, 2004
Première femme élue au Conseil de la MRH (formé en 1996)

Pour une femme qui élève une famille, il est très difficile d'entrer en politique et il est très difficile d'adapter la vie de famille à la vie politique. Les fins de semaine sont aussi occupées que les jours de semaine, et la famille doit être prête à y mettre du sien et à soutenir la candidate.

Sandy Jolly
Ancienne députée à l'Assemblée législative, Dartmouth North, élue en 1988 et 1993
Membre du cabinet, 1993-1998

La politique, c'est un monde dur et une vie difficile. Et ce que les femmes voient de la politique à la Chambre des communes va à l'encontre de leur approche qui est davantage axée sur la recherche du consensus. C'est désagréable, hostile et inconvenant. Cette image n'aide en rien les femmes à entrer en politique. Il faut que l'image du monde politique change.

Je me suis engagée en politique à cause de mon intérêt à l'égard de la justice sociale, des personnes handicapées et des arts. Ce sont les femmes qui posent les questions au sujet de l'équité salariale, des soins de santé, de la pauvreté des enfants et des handicaps.

Wendy Lill
Ancienne députée à la Chambre des communes, Dartmouth, élue en 1997 et 2000

La politique est l'expérience la plus difficile, la plus exigeante et la plus enrichissante que j'ai faite dans ma vie. Je souhaiterais seulement qu'il y ait davantage de femmes en politique. Jusqu'à ce que le nombre des femmes atteigne une « masse critique », la culture de la férocité ne changera pas.

Maureen MacDonald
Députée à l'Assemblée législative, Halifax Needham, élue en 1998, 1999, 2003, 2006, 2009, 2013
Membre du cabinet, 2009-2013
Première femme ministre des Finances

La politique n'est pas un emploi de neuf à cinq. Les horaires réguliers n'existent pas et cela rend les choses difficiles pour la vie de famille. Toute personne qui pense avoir quelque chose à offrir ou à ajouter ne devrait pas hésiter à entrer dans la vie politique sur la scène qui lui convient le mieux. Le dévouement et l'engagement sont les éléments clés.

Mary Ann McGrath
Ancienne députée à l'Assemblée législative, Halifax Bedford Basin, élue en 1999

Le processus de prise de décision est toujours amélioré par la participation de ceux qui sont touchés par ces décisions. Les femmes sont un élément important de la société et elles doivent apporter leur expérience, leurs talents, leurs perspectives, leurs priorités et leur approche au processus politique. La politique concerne la manière de prendre les décisions — que ce soit dans la famille, dans le quartier, à l'école, à l'église, dans un organisme, dans un comité consultatif, dans le cadre d'une charge élective, etc. Les femmes doivent faire entendre leurs préoccupations là où des mesures peuvent être prises pour améliorer la vie des personnes dont nous nous occupons et de celles que nous n'avons pas encore rencontrées.

Marilyn More
Députée à l'Assemblée législative, Dartmouth South-Portland Valley, élue en 2003, 2006, 2009
Membre du cabinet, 2009-2013

Si les femmes en ont le temps et l'aptitude, elles devraient s'engager, que ce soit au sein d'un conseil scolaire, d'une commission ou d'un organisme gouvernemental ou en tant que députées provinciales. Une chose que j'ai apprise et que je ne savais pas est à quel point il est important d'avoir des gens ordinaires. Si nous laissions la conduite de la société à la machine gouvernementale, ce serait un véritable enfer. Nous avons besoin de la présence de gens ordinaires si nous ne voulons pas nous retrouver seulement avec des systèmes, sans aucune place pour l'humanité.

Jane Purves
Ancienne députée à l'Assemblée législative, Halifax-Citadel, élue en 1999
Membre du cabinet, 1999-2003

Lorsque j'ai débuté, plus je me suis trouvée engagée dans le processus électoral et mieux je comprenais pourquoi notre système politique était dominé par les hommes. Le processus politique est ouvert aux idées nouvelles et, en tant que « mère au foyer », il est difficile de faire passer vos idées dans l'arène publique. Mais les femmes, en tant que femmes, ont une perspective qui a besoin d'être exprimée, et l'Assemblée législative est un bien meilleur endroit pour le faire que je ne l'aurais imaginé.

Michèle Raymond
Députée à l'Assemblée législative, Halifax-Atlantic, élue en 2003, 2006, 2009

On ne s'ennuie jamais, surtout dans une circonscription aussi diversifiée que la mienne. Il faut toujours s'attendre à l'inattendu. Parfois, un véritable sentiment de communauté parvient à se manifester.

Dawn Sloane
Conseillère à la Municipalité régionale d'Halifax, Halifax-Downtown, élue en 2000, 2004, 2008

En tant que nouvelle députée provinciale, je m'inquiétais de la nature hostile de la politique partisane et je pense que cela pouvait dissuader les femmes de s'engager. J'étais habituée à un conseil municipal, poli et d'esprit pratique. L'entrée dans l'arène provinciale a été un choc culturel. Cela étant dit, il existe de formidables occasions d'aider les gens que nous représentons et de travailler avec les groupes communautaires. Les activités à l'échelle locale, c'est ça la vraie politique, et c'est là que nous pouvons, à mon avis, être le plus efficace en tant que représentantes élues.

D'après mon expérience, les aspects positifs de l'engagement politique l'emportent largement sur les aspects négatifs. J'encourage d'autres femmes à s'engager.

Diana Whalen
Ancienne conseillère, MRH, Clayton Park West-Rockingham-Prince's Lodge, 2000
Députée à l'Assemblée législative, Halifax-Clayton Park, élue en 2003, 2006, 2009, 2013
Membre du cabinet et première femme vice-première ministre, 2013

Jusqu'à présent, l'expérience a été incroyable. La charge de travail représente parfois un véritable défi, et il m'arrive d'être frustrée par la quantité d'énergie dépensée aux jeux politiques. Cette énergie serait mieux utilisée si elle servait à faire les choses plus efficacement.

J'encourage les femmes à envisager sérieusement jouer un rôle en politique. Nous avons besoin de faire entendre plus de nos voix autour de la table où sont prises les décisions importantes qui nous concernent. Il y a beaucoup de récompenses, par exemple se lever et parler au nom des personnes qui ne peuvent pas, et proposer des idées et des solutions par rapport aux problèmes importants auxquels nous faisons face aujourd'hui.

Vicki Conrad
Députée à l'Assemblée législative, Queens, élue en 2006, 2009

INTRODUCTION

En Nouvelle-Écosse, les femmes veulent être candidates à des charges publiques. Elles veulent être conseillères, mairesses, députées provinciales et députées fédérales. Certaines rêvent même de devenir première ministre de leur province ou première ministre du pays. Comment le savons-nous? Nous leur avons demandé. Lors d'une conférence sur les femmes en politique qui s'est tenue en 1990 à l'Université Mount Saint Vincent, nous avons parlé aux femmes. Elles veulent s'engager en politique aux trois ordres de gouvernement et avec les trois principaux partis politiques. Les ateliers régionaux ainsi que les séminaires de campagne électorale à l'intention des femmes tenus partout dans la province après la conférence, ont confirmé une fois de plus que les femmes souhaitent se voir investir de charges politiques. Alors pourquoi cet intérêt ne se traduit-il pas par des candidates, des votes et des sièges? Comment pouvons-nous convertir cet intérêt en victoires électorales?

Le présent guide a été produit pour la première fois par le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse en 1991 pour servir de ressource aux femmes néo-écossaises qui cherchent des renseignements pratiques sur la manière d'entrer dans la vie politique. Plus de vingt ans après, bien que le pourcentage de femmes néo-écossaises élues à des charges politiques reste inférieur à celui de leurs homologues masculins, les femmes sont cependant présentes dans le monde politique et connaissent du succès.

En effet, depuis les élections générales de 2013 en Nouvelle-Écosse, 27 pour cent des députés provinciaux sont des femmes — soit 14 sur 51 — ce qui constitue un record. En outre, pour la première fois dans l'histoire de la Nouvelle-Écosse, cinq femmes ministres provinciales ont été nommées au Conseil exécutif. En ce qui concerne les districts scolaires, la parité hommes-femmes est devenue une réalité en 2012, car 55 pour cent des postes élus sont occupés par des femmes.

Malgré ces avancées cependant, les femmes représentent seulement neuf (9) pour cent des membres du Parlement de la Nouvelle-Écosse. Seulement vingt (20) pour cent des maires et des préfets sont des femmes. Seulement vingt-quatre (24) pour cent des conseillers municipaux sont des femmes. Il reste donc du travail à faire.

Les partis politiques n'ont pas encore surmonté leurs obstacles structurels au point de permettre aux femmes d'être élues en nombre suffisant pour refléter l'ensemble de la population. Pourquoi? S'agit-il d'une discrimination de nature systémique, d'un manque de ressources financières, ou encore d'un manque de soutien pour les femmes candidates? Dans tous les ordres de gouvernement, les femmes ne constituent encore qu'une petite minorité des politiciens — à l'exception des districts scolaires — en dépit de leur désir profond de se porter candidates.

Les ateliers ainsi que les séminaires de campagne électorale à l'intention des femmes qui ont lieu partout dans la province confirment que les femmes, dans les régions rurales et urbaines, sont fermement déterminées à s'engager dans la politique communautaire, municipale, provinciale et fédérale ainsi que dans les conseils de bande, et souhaitent accroître leur participation à l'avenir.

Bien que les femmes ne luttent pas à armes égales dans l'arène politique, il est crucial que davantage de femmes participent directement au processus de gouvernance, à titre d'élues, au sein des partis politiques, que ce soit au niveau provincial et fédéral, ou encore en tant que dirigeantes communautaires. Ainsi, le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse poursuit son travail pour favoriser l'engagement des femmes sur la scène politique, notamment grâce à la nouvelle édition du guide Des votes pour les femmes : Un guide politique pour les femmes néo-écossaises.

ÉVALUER SES FORCES

Entrer dans la vie publique est une décision hautement personnelle, qui se fonde en grande partie sur votre situation individuelle. Ne sous-estimez pas l'importance de votre emploi actuel, de votre famille, de vos finances et de votre vie personnelle. Réfléchissez au soutien actuel de votre famille, de vos amis, de la collectivité et, le cas échéant, du parti politique que vous souhaitez représenter. Donnez-leur le poids qu'ils méritent par rapport à votre intérêt, à vos aptitudes et à votre engagement à l'égard de la vie publique.

En outre, ne sous-estimez pas ce que vous avez à offrir. La société pousse les femmes à sous-estimer leurs capacités et leurs forces et les porte à conclure que leurs compétences n'ont rien à voir avec le rôle « masculin » traditionnel de l'activité politique. Des études ont montré que les niveaux de confiance et les ambitions politiques des femmes sont plus faibles que chez leurs homologues masculins, même si elles possèdent de nombreuses compétences et expériences. Il est donc important de passer outre ce conditionnement social et de faire un inventaire honnête de ce que vous pouvez apporter à la scène publique.

Très souvent, ce travail peut être facilité par l'appui d'une personne de confiance ou d'un mentor, ou bien d'une amie franche et capable de se montrer objective. Demandez également les conseils d'anciennes politiciennes et de femmes actuellement engagées en politique. Bon nombre d'entre elles donneront très volontiers des conseils aux nouvelles venues. Dans de nombreux cas, ce mentorat franchit les frontières des partis politiques — les femmes en politique sont susceptibles de partager leur expérience avec d'autres femmes intéressées, quelle que soit leur appartenance politique personnelle.

Éléments à prendre en compte :

- Vous devez être prête à prendre cet engagement. Ne laissez pas une personne, ou un parti politique, vous persuader de vous porter candidate si vous n'êtes pas prête à prendre cet engagement ou si vous avez le sentiment que vous n'êtes pas prête. On a déjà vu des partis politiques encourager des femmes à se porter candidates dans des circonscriptions électorales « imprenables » uniquement pour augmenter le nombre de candidates apparaissant sur les bulletins de votre.
- Vous devez promouvoir vos valeurs et vos objectifs auprès des électeurs. C'est la clé d'une campagne réussie. Pour cela, vous devez être prête à présenter publiquement et vigoureusement vos atouts et à minimiser l'importance de vos points faibles.
- Vous devez avoir une campagne médiatique qui présente clairement vos objectifs et votre image. Si ce type de publicité vous met mal à l'aise, suivez une formation médiatique professionnelle. Soyez le plus présent possible en utilisant à la fois des médias traditionnels et numériques. Et soyez prête à changer votre image, surtout lorsqu'il s'agit de politique partisane.
- Vous devez prévoir comment affronter les questions embarrassantes qui pourraient surgir. La plupart des gens ont, dans leur passé, des choses qu'ils préféreraient oublier. Mais, dans la vie publique, ces choses ne se laissent pas facilement oublier. Mettez au point une stratégie pour affronter ces questions d'une manière honnête et ouverte qui respecte votre vie privée, le droit du public de savoir et vos chances de gagner l'élection. Demandez conseil à une personne de confiance au sujet des questions personnelles et délicates.

L'exercice d'auto-évaluation qui suit est conçu pour vous aider à évaluer vos forces. Adaptez-le au type d'engagement politique que vous envisagez ainsi qu'à votre situation personnelle. Demandez à vos amis et à votre famille s'ils ont des idées. Une fois cette évaluation terminée, partagez les résultats avec votre mentor afin de vous assurer que vous n'avez pas omis des expériences, des compétences et des aptitudes que vous possédez déjà.

EXERCICE D'AUTO-ÉVALUATION

Attribuez-vous une note allant de 1 à 5, 1 correspondant à un aspect devant être amélioré, et 5 à une force personnelle.

	Doit être amélioré				Force personnelle
Degré de patience	1	2	3	4	5

Il se peut que les journalistes et les électeurs vous posent des questions inappropriées. Il se peut qu'on vous pose la même question à maintes reprises. Pouvez-vous rester calme lorsque vous êtes régulièrement confrontée à des personnes que vous trouvez agaçantes ou pénibles?

	Doit être amélioré				Force personnelle
Qualités de chef	1	2	3	4	5

Aimez-vous travailler avec les gens? Les gens vous font-ils confiance et se confient-ils à vous? Êtes-vous capable d'écouter les problèmes et les soucis des autres avec empathie? Êtes-vous capable de déléguer vos responsabilités de manière efficace? Êtes-vous capable de montrer ouvertement votre appréciation du travail et de la loyauté de vos partisans? Avez-vous accès à des individus et à des groupes susceptibles de travailler pour votre campagne?

	Doit être amélioré				Force personnelle
Art de parler en public	1	2	3	4	5

Pouvez-vous parler aisément devant des groupes divers et devant les médias? Savez-vous vous exprimer clairement? Êtes-vous capable de parler clairement d'idées complexes afin que tout le monde comprenne? Vous faut-il beaucoup de temps pour répéter un discours avant de vous sentir à l'aise, ou vous suffit-il de le lire une ou deux fois pour vous souvenir des points essentiels? Êtes-vous capable d'affronter les questions imprévues?

	Doit être amélioré				Force personnelle
Gestion du stress	1	2	3	4	5

Savez-vous établir des priorités et vous y tenir? Pouvez-vous affronter les hauts et les bas de votre campagne en demeurant d'humeur plutôt égale? Dans quelle mesure savez-vous gérer les demandes concurrentes liées à votre temps? Êtes-vous capable d'exécuter plusieurs tâches à la fois, ou êtes-vous facilement submergée par la désorganisation et la confusion? Seriez-vous capable de faire en sorte que votre campagne se déroule convenablement?

	Doit être amélioré				Force personnelle
Résistance et endurance	1	2	3	4	5

Êtes-vous capable de travailler de nombreuses heures d'affilée dans des conditions stressantes? Savez-vous trouver le bon rythme? Êtes-vous capable de voyager aisément et de programmer vos activités de manière à éviter l'épuisement? Êtes-vous capable de vous arrêter et de dire non avant d'être complètement épuisée? Avez-vous suffisamment d'énergie pour faire du porte-à-porte pendant les campagnes électorales?

	Doit être amélioré				Force personnelle
Impact sur la vie personnelle	1	2	3	4	5

Votre famille est-elle d'accord avec l'idée que vous vous engagiez en politique? Pouvez-vous prendre un congé ou modifier vos engagements professionnels, bénévoles et familiaux durant la campagne? Certains membres de votre famille ou amis peuvent-ils assumer vos obligations familiales pendant la campagne? Avez-vous un réseau d'amies susceptibles de vous offrir un soutien moral? Pourriez-vous, au besoin, faire passer les besoins de vos électeurs avant les vôtres, surtout en ce qui concerne votre temps?

	Doit être amélioré				Force personnelle
Savoir-faire politique	1	2	3	4	5

Connaissez-vous le fonctionnement du gouvernement? Avez-vous une connaissance et une compréhension adéquates des enjeux? Quelle est votre position en ce qui concerne ces enjeux? Si vous travaillez pour un parti politique, connaissez-vous sa position? Savez-vous jouer le « jeu » de la politique, c'est-à-dire savez-vous quoi dire et quand le dire? Savez-vous quelles sont les ressources à votre disposition pour vous informer?

	Doit être amélioré			Force personnelle	
Expérience	1	2	3	4	5

Avez-vous déjà été membre de conseils, de commissions ou d'organismes? Avez-vous siégé à des comités bénévoles dans votre communauté? Si vous êtes engagée dans la politique partisane, étiez-vous active au sein du parti avant de briguer l'investiture? Avez-vous déjà participé activement à la campagne d'un candidat ou d'une candidate?

Ajoutez d'autres éléments, positifs et négatifs, qui se rapportent à votre situation et qui pourraient influencer votre décision de vous porter candidate à une charge publique :

Beaucoup de femmes ont tendance à minimiser leurs compétences et leur expérience. Est-ce votre cas? Si vous vous êtes attribué de mauvaises notes dans cet exercice, faites vérifier les résultats par quelqu'un d'autre. Gardez à l'esprit que vous pouvez acquérir les compétences qui vous manquent. Préparez un plan pour que vous soyez prête à profiter des futures opportunités.

POURQUOI LA POLITIQUE? POURQUOI MOI?

Les études montrent que lors d'une campagne, les femmes sont tout aussi efficaces que les hommes. Pourtant, celles-ci restent sous-représentées, en partie parce que les candidats à une élection comprennent plus d'hommes que de femmes. Selon les études, lorsqu'il s'agit de se présenter à une élection, les hommes connaissent une plus grande liberté, sont plus à l'aise et ont davantage confiance en eux.

Les recherches montrent également que les femmes sont plus susceptibles que les hommes de voir la politique comme un « jeu de vilains » et qu'elles ont donc moins tendance à se lancer en politique. Traditionnellement, bien sûr, la politique a été dominée par les hommes. Encore aujourd'hui, les attentes sociétales semblent exclure les femmes du jeu politique.

Il est donc primordial de changer ces perceptions, car elles peuvent être aussi présentes chez les électeurs. Ces perceptions, qui influencent en effet leur vote, peuvent avoir des conséquences réelles sur les chances qu'ont les femmes de remporter des élections. Toutefois, ces perceptions ne changeront pas si la culture de la politique reste ce qu'elle est. Nous devons en effet aller vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes, non seulement pour augmenter le nombre de femmes candidates, mais également pour établir le leadership et la crédibilité des femmes.

Pour beaucoup de femmes, changer la culture politique de l'intérieur est l'une des meilleures façons de faire avancer les choses. Les femmes doivent en effet se présenter aux élections — et se faire élire en nombre représentatif — si nous voulons que notre gouvernement reflète plus convenablement notre société et nos valeurs.

Vous envisagez donc de vous lancer en politique? Félicitations! Il s'agit déjà d'une décision très importante. Les informations suivantes vous aideront à bien réfléchir aux nombreux aspects de votre décision de vous lancer en politique.

Aspect financier

Contrairement à la croyance populaire, la plupart des gens s'engagent en politique pour contribuer à la société, et non pour leur gain personnel. La rémunération des charges municipales, provinciales et fédérales est nettement inférieure à celle offerte dans les secteurs public et privé pour des postes similaires en termes de responsabilités, d'horaires, de déplacements, etc. En fait, dans certaines municipalités et dans certains conseils scolaires, les représentants élus reçoivent uniquement des appointements ou des honoraires pour leur travail. Avant d'envisager une carrière politique donc, ne manquez pas de vous informer à ce sujet auprès de l'autorité compétente.

Conflits d'intérêts possibles

Soyez consciente que les règles de divulgation des directives régissant les conflits d'intérêts s'appliquent également à la politique à l'échelle provinciale et fédérale ainsi que dans certaines municipalités. Vous devez donc bien comprendre et suivre ces règles.

Vie personnelle

Vous devriez également envisager en quoi votre décision d'exercer une charge publique va influer sur votre vie familiale et personnelle. Quels sacrifices devrez-vous faire? En valent-ils la peine au vu de ce que vous espérez accomplir?

Pensez à ce que vous pouvez offrir

Votre localité a-t-elle besoin de davantage de centres pour personnes âgées, de clubs d'adolescents, de parcs, d'écoles et d'autres équipements? Vous inquiétez-vous au sujet de la violence contre les femmes, des soins de santé, de l'environnement, de l'éducation ou du chômage? Avez-vous des idées sur la manière d'aborder ces préoccupations? Êtes-vous satisfaite de votre représentant actuel?

La plupart des gens ont des idées établies, mais générales, sur la manière dont il faudrait faire les choses et dont le gouvernement devrait agir. Le processus visant à briguer une investiture et à vous porter candidate vous obligera à préciser et à définir plus nettement vos idées ainsi qu'à élaborer un programme politique. Quel est votre programme? Si l'engagement au sein d'un parti vous intéresse, quel parti politique et quel programme correspondent le mieux à vos convictions et à vos priorités? Voulez-vous maintenir le statu quo? Voulez-vous réformer un aspect particulier de la société? Voulez-vous apporter de grands changements sociaux? Sachez ce que vous voulez et comment vous espérez contribuer au monde politique.

Pensez à ce que vous savez

Quel que soit votre programme, le public et les médias s'attendront à ce que vous soyez bien informée sur un large éventail de sujets. Ils vous évalueront et vous jugeront sur votre connaissance des questions qui touchent votre localité.

Pensez à vos positions

Il sera important de cibler les trois ou quatre sujets qui vous tiennent particulièrement à coeur afin que les électeurs se souviennent de vous et vous accordent leur priorité. Ce sont ces sujets qui constitueront votre programme électoral et qui vous distingueront de vos rivaux. Assurez-vous que ces thèmes sont cohérents et compatibles avec votre programme politique, ainsi qu'avec le programme de votre parti politique, si jamais vous décidez de représenter un parti en particulier.

Réfléchissez à la façon dont vous allez vous faire connaître

Les électeurs soutiendront le candidat ou la candidate qui formule le plus régulièrement et le plus clairement leur propre point de vue et dans lequel ils peuvent donc avoir confiance. Ne manquez pas une occasion de réitérer votre point de vue sur ces questions et, en dernier recours, répétez-vous encore une fois. Permettez à vos électeurs d'apprendre à vous connaître et à connaître vos positions.

APPRENDRE À CONNAÎTRE LE PAYSAGE POLITIQUE

Vous connaissez peut-être déjà, par exemple, les atouts et les faiblesses du système d'enseignement public, mais vous ne pourrez pas tout savoir au sujet de toutes les questions auxquelles il vous sera demandé de répondre. Bien que vous ne puissiez pas prévoir chaque question qui vous sera posée, vous pouvez vous mettre au courant des questions importantes pour votre localité avant et pendant la campagne.

BIEN COMPRENDRE LES DIFFÉRENTES COMPÉTENCES

Il est important que vous compreniez dès le départ de quel palier de gouvernement relève telle ou telle responsabilité. Par exemple, l'éducation relève des provinces, alors que la défense et les affaires étrangères relèvent du gouvernement fédéral. N'oubliez pas que les électeurs peuvent ne pas être au courant de ces différences. Vous devez être prête à répondre à toutes leurs questions, même s'il s'agit de les orienter vers leur député(e), un site Web ou une organisation.

Restez informée

Différentes stratégies sont possibles pour rester informé sur certaines questions et renforcer votre engagement. Vous pouvez par exemple lire les médias imprimés et numériques sur une question particulière. S'engager auprès de localités et d'intervenants sur un enjeu particulier est un excellent moyen à la fois d'améliorer vos connaissances et d'élargir votre réseau pendant la campagne.

L'importance d'un mentor et de « sphères d'influence » est essentielle pour vous aider à prendre conscience des enjeux. Ces sphères d'influence sont des gens au sein de la communauté qui possèdent des connaissances et une expertise particulières dont vous pouvez profiter. Ils peuvent vous informer sur un sujet déterminé et, à partir de ces connaissances, vous pouvez établir et définir votre propre position et l'intégrer à votre programme électoral ou influencer le programme de votre parti.

Il est absolument indispensable de vous abonner aux journaux de votre localité et aux journaux provinciaux et nationaux. Il s'agit de suivre la presse électronique pour obtenir les toutes dernières nouvelles, y compris les sites Web et les médias sociaux. Quel que soit le type de charge élective auquel vous aspirez, vous devez vous tenir informée des problèmes courants de votre localité, de votre province et de votre pays. Vous ne savez jamais quel problème peut devenir pertinent pour vos électeurs. Parcourez les grands titres, découpez les articles pertinents et faites en sorte qu'un membre de votre équipe se tienne au courant de la manière dont les problèmes actuels touchent la localité et les électeurs. Il peut également être utile de suivre vos adversaires, en particulier ce qu'ils disent sur divers médias et les médias sociaux.

Les réunions publiques sont également une source primordiale d'information. Si vous ne pouvez pas assister à toutes les réunions, envoyez-y une représentante et réunissez tous les documents, rapports, dossiers et présentations s'y rapportant. Prenez des notes pour consultation ultérieure. Une fois de plus, adressez-vous aux « sphères d'influence » qui se sont ralliées autour d'un problème particulier et informez-vous directement sur leurs préoccupations et leurs idées. Non seulement vous prendrez davantage conscience du problème, mais vous gagnerez aussi la confiance de ceux qui vous voient réagir à leurs préoccupations en assistant à leurs réunions et en écoutant leur point de vue. N'oubliez pas : dès que vous vous portez candidate à une élection, vous faites campagne partout où vous allez, et ce, tout le temps.

Internet est très utile pour obtenir des informations, de même que votre bibliothèque locale. L'Annexe 3 dresse la liste de sites Web utiles, comme Community Counts (www.novascotia.ca/finance/communitycounts). Si vous êtes engagée dans la politique partisane, les bureaux de caucus, les sites Web du parti ainsi que les personnes-ressources constituent également des sources de premier ordre pour améliorer votre programme. Voir l'Annexe 1 pour obtenir des informations sur les partis politiques en Nouvelle-Écosse.

Nous vous recommandons d'obtenir des informations de tous bords, et notamment de savoir quelle est la position de vos adversaires. Vous aurez ainsi un véritable avantage lorsque vous parlerez aux médias et à vos électeurs ou que vous vous préparerez à répondre à d'autres candidats.

COMPÉTENCES ET RESPONSABILITÉS

L'ordre de gouvernement que vous choisirez pour entrer en politique dépendra de vos intérêts et des domaines de politique publique que vous voulez influencer. Passez en revue les questions qui vous tiennent le plus à coeur pour déterminer quel ordre de gouvernement a compétence sur les domaines qui vous préoccupent le plus.

La participation à la politique municipale exige généralement moins de temps (bien que ce ne soit pas toujours le cas) et n'exige que peu de déplacements en dehors de votre région, mais elle ne fournit généralement pas de rémunération, à l'exception d'une indemnité journalière pour assister aux réunions (pour les conseillers) ou d'honoraires annuels (pour les maires et les présidents de conseil de comté). Depuis le regroupement des municipalités, certains maires et conseillers reçoivent un salaire et une indemnité de déplacement.

La participation à la politique provinciale oblige les députés de l'Assemblée législative à demeurer à Halifax durant les périodes où siège l'Assemblée — il y a généralement une session de printemps et une session d'automne, qui durent chacune de deux à quatre mois. Vous devrez ainsi vous rendre à Halifax pendant les sessions ou disposer d'un pied-à-terre en ville si se déplacer en voiture n'est pas possible.

Au fédéral, les députés à la Chambre des communes doivent passer une partie de l'année à Ottawa, normalement du lundi au jeudi pendant que siège le Parlement. Vous devrez donc avoir deux domiciles et deux bureaux, un à Ottawa et un dans votre circonscription.

ADMINISTRATIONS MUNICIPALES

Les municipalités ont compétence (bien que cette compétence ne soit pas exclusive) sur des domaines comme la police, la protection contre les incendies, l'utilisation des sols, le logement, l'évacuation des ordures, les transports publics, l'entretien de la voirie, le développement industriel local, le tourisme, le système scolaire et les foyers de soins. Au cours de la dernière décennie, la distinction entre les responsabilités municipales et provinciales s'est quelque peu effacée. Le ministère des Affaires municipales de la Nouvelle-Écosse est responsable des lois en vertu desquelles les municipalités fonctionnent. Pour en savoir plus sur la relation entre les administrations locales et la Province, consultez le site Web du ministère : www.novascotia.ca/dma/publications/legislation-and-regulation.asp.

Les municipalités s'occupent également de promouvoir leurs villes comme des centres de développement économique, dont le tourisme local, et d'encourager l'établissement de programmes culturels et récréatifs. Les conseils municipaux peuvent s'occuper des garderies, des refuges pour les sans-abri et les femmes battues, des foyers d'hébergement transitoire, de l'amélioration de la protection policière et des procédures pour les femmes battues et les victimes d'agression sexuelle, et de la coordination de certains programmes sociaux.

Les partis politiques ne jouent pas un rôle prédominant à ce niveau et les organes législatifs sont généralement de taille réduite, composés d'un maire, d'un président de conseil et d'un nombre variable de conseillers, selon l'importance de la localité. Certaines municipalités ont connu une expansion géographique et représentationnelle suite aux regroupements.

La principale fonction des conseillers municipaux est d'assister aux réunions du conseil et des comités, durant lesquelles des décisions sont prises concernant la municipalité. Certains conseils se réunissent une fois par semaine, d'autres une fois toutes les deux semaines ou une fois par mois, en plus des réunions de comités, et les membres du conseil reçoivent une indemnité journalière pour assister aux réunions, sauf s'ils reçoivent déjà un salaire fixe. Les maires et les présidents de conseil sont chargés de présider les réunions du conseil et de servir de porte-parole au conseil. En Nouvelle-Écosse, les honoraires ou les salaires des maires varient considérablement d'une municipalité à l'autre.

Les conseillers agissent également en tant que défenseurs des intérêts des électeurs et des localités, répondant à leurs questions et à leurs besoins en ce qui concerne les services liés aux municipalités.

LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL

Le gouvernement provincial a compétence sur l'éducation, les soins de santé, le logement, les routes, la gestion des ressources, l'énergie, l'environnement, la main-d'oeuvre, le développement économique, le tourisme, les droits en matière d'emploi (comme les congés parentaux et l'équité en matière d'emploi), les services sociaux, les garderies, la condition des femmes, la culture et les droits de la personne.

Les fonctions des députés de l'Assemblée législative varient considérablement selon que leur parti forme le gouvernement ou que leur parti constitue l'opposition officielle ou le troisième parti. Si un député fait partie du parti au pouvoir, ses responsabilités augmentent s'il se voit attribuer un portefeuille au sein du cabinet, car il a la responsabilité de gouverner et de prendre des décisions en ce qui a trait à des ministères provinciaux. Les députés ne faisant pas partie du gouvernement ont souvent des responsabilités de premier ordre qui reflètent celles du cabinet et dont les ministres doivent rendre compte à la Chambre.

Une manière très efficace de connaître le rôle joué par chacun des membres est de s'asseoir dans la galerie des visiteurs lorsque l'Assemblée est en session. Province House est située entre les rues Granville et Hollis, à Halifax. Pour obtenir un laissez-passer de visiteur à Province House, il faut présenter des papiers d'identité. Dans certaines régions, des chaînes de télévision par câble retransmettent les débats de l'Assemblée lorsqu'elle est en session ou des trois jours où a

lieu la période des questions orales (mardi, mercredi et jeudi). Vous pouvez également regarder la session de la Chambre en ligne à nslegislature.ca/index.php/proceedings/legislative-tv.

Les députés de l'Assemblée législative doivent également jouer un rôle de protecteur des citoyens et de porte-parole de leurs électeurs et de la collectivité. Cette responsabilité se fait souvent par le biais du bureau de circonscription de chaque député.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Le gouvernement fédéral a compétence sur les affaires extérieures, la défense nationale, les affaires autochtones, le développement régional, la condition des femmes, l'énergie, l'environnement, la fiscalité et la politique monétaire, la justice, la sécurité publique, dont le droit pénal, l'immigration et l'administration des pensions et de la sécurité sociale, l'assurance emploi ainsi que les transferts fédéraux.

Les députés assistent aux audiences de la Chambre des communes lorsque celle-ci siège, pendant lesquelles ils débattent et élaborent des lois régissant les questions relevant de la compétence fédérale. Étant donné que la Chambre des communes se trouve à Ottawa, la plupart des députés possèdent une résidence dans cette ville et s'y déplacent en fonction du calendrier du Parlement.

Comme pour les députés provinciaux, les fonctions des députés fédéraux varient considérablement selon que leur parti forme le gouvernement ou que leur parti constitue l'opposition officielle ou le troisième parti. Si un député fédéral fait partie du parti au pouvoir, ses responsabilités augmentent s'il se voit attribuer un portefeuille au sein du cabinet, car il a la responsabilité de gouverner et de prendre des décisions en ce qui a trait à des ministères provinciaux. Les députés fédéraux ne faisant pas partie du gouvernement ont souvent des responsabilités de premier ordre qui reflètent celles du cabinet et dont les ministres doivent rendre compte à la Chambre.

Les députés fédéraux doivent également jouer un rôle de protecteur des citoyens et de porte-parole de leurs électeurs et de la collectivité. Cette responsabilité se fait souvent par le biais du bureau de circonscription de chaque député.

COMPÉTENCES PARTAGÉES

Il faut savoir que certains domaines, comme l'éducation, le logement, les services sociaux, le développement économique, les soins de santé, et même l'immigration, concernent tous les paliers de gouvernement. Assurez-vous donc de vous informer sur les liens qui existent entre les trois paliers de gouvernement en ce qui concerne les politiques, les programmes et les questions de financement se rapportant à ces compétences partagées; vous pouvez en effet vous y perdre. Il est important de savoir qui a la compétence législative et financière de telle ou telle question.

Il arrive souvent que les compétences partagées entraînent des frustrations chez des électeurs qui veulent tout simplement des réponses à leurs préoccupations, quel que soit le niveau de gouvernement que vous représentiez. Pour cette raison, il est important d'établir de bonnes relations avec vos collègues à tous les ordres de gouvernement afin qu'il vous soit d'autant plus facile de résoudre les problèmes.

Se porter candidate : les conditions

Le tableau qui suit résume les conditions d'admissibilité des candidats aux trois ordres de gouvernement. Veuillez consulter la loi électorale appropriée et ses amendements afin de disposer d'informations courantes au moment de poser votre candidature.

Tableau 1 POSER SA CANDIDATURE

	Au municipal	Au provincial	Au fédéral
Âge minimum le jour du scrutin	18	18	18
Citoyenneté	Canadienne	Canadienne	Canadienne
Résidence dans la circonscription électorale	Oui, 3 mois dans la municipalité	Non, voir la loi	Non, voir la loi
Autres exigences	Oui, voir la loi	Oui, voir la loi	Oui, voir la loi
Dépôt	200 $ (maximum)	100 $	1 000 $
Nombre de personnes proposant le candidat	Au moins 5 électeurs habilités	Au moins 5 électeurs habilités	100 ou 50, voir la loi
Nomination d'un agent officiel	Exigée, voir la loi	Exigée	Exigée
Déclaration d'appartenance à un parti et confirmation	Aucune	Exigée sauf si candidate indépendante	Exigée
Jour de déclaration de candidature	2e mardi de septembre	Un mardi, 14 jours avant la date du scrutin	Un lundi, 21 jours avant la date du scrutin
Jour habituel du scrutin	3e samedi d'octobre	Mardi	Lundi
Durée de la campagne	Environ 8 semaines	De 4 à 5 semaines	Au moins 36 jours
Délai normal entre les élections	4 ans	4 ans	4 ans
Limites aux dépenses électorales	Aucune	Voir la loi	Voir la loi

ACTIVISME COMMUNAUTAIRE

Beaucoup de femmes ont le sentiment qu'elles ne sont pas en mesure de consacrer le temps et les efforts exigés pour entrer officiellement dans l'arène politique municipale, provinciale ou fédérale. Beaucoup d'autres pensent qu'elles ont besoin d'être au contact du service public et d'en faire l'expérience sur une différente échelle avant d'envisager d'autres options. D'autres encore choisissent de différer leurs aspirations politiques jusqu'à une époque de leur vie où leurs obligations familiales et professionnelles seront moins importantes. Quel que soit le cas, de nombreuses options s'offrent aux femmes qui souhaitent contribuer à leur collectivité sans se porter candidate à une charge politique.

L'activisme communautaire permet d'acquérir des compétences et de développer des réseaux liés aux domaines qui vous intéressent particulièrement. Les organismes communautaires et les sections locales d'organisations de bénévoles sont de bons endroits pour commencer. Les écoles de votre région possèdent des conseils consultatifs scolaires qui cherchent des membres pour représenter les parents et la collectivité.

Au plan municipal, il existe un grand nombre de comités civiques, de groupes de travail et de groupes consultatifs qui s'occupent de questions particulières.

Au plan provincial, il existe bon nombre d'organismes et de commissions qui sont ouverts au public. Les annonces de postes vacants dans les organismes et les commissions du gouvernement sont publiées dans les journaux deux fois par an. C'est le bureau du Conseil exécutif qui examine les demandes. Les candidats sont régulièrement approuvés par le Comité des Ressources humaines de la législature de la Nouvelle-Écosse. Consultez le site Web du Conseil exécutif pour obtenir des renseignements à jour sur les organismes et les commissions à www.gov.ns.ca/exec_council.

Le gouvernement fédéral possède également un certain nombre d'organismes et de commissions qui exigent la participation de citoyens possédant une expertise dans divers domaines; il s'agit des nominations par le gouverneur en conseil. La participation au plan fédéral peut exiger des déplacements à Ottawa ou dans d'autres régions du pays selon la nature du travail effectué par la commission ou l'organisme. Pour postuler, vous pouvez consulter ce site : www.appointments-nominations.gc.ca.

MILITER POUR UN PARTI

Si vous envisagez de vous engager au sein d'un parti, que ce soit au niveau provincial ou fédéral, vous avez probablement déjà une idée de quel parti politique correspond le mieux à votre propre vision du rôle du gouvernement. Vos décisions de vote dans le passé ont probablement été prises en évaluant les candidats ainsi que les partis qu'ils représentaient. Si vous ne connaissez pas le programme de chacun des partis, appelez le bureau du parti ou du caucus et demandez leurs brochures. Parlez à un recherchiste ou à un préposé à l'information pour obtenir des renseignements détaillés. (Consulter l'Annexe 1 pour connaître les coordonnées des différents partis.)

Les trois partis accueillent également des bénévoles dans des rôles divers, que ce soit ou non pendant des élections; de plus, vous pouvez vous informer sur ce qui est disponible en vous adressant soit aux bureaux des partis soit aux bureaux des caucus. Vous pouvez également vous adresser aux associations de circonscription, et en particulier à celle de votre localité.

Le bénévolat est l'une des meilleures façons d'apprendre à connaître la structure et le programme d'un parti, ainsi que les diverses composantes d'une campagne, puisque chaque parti organise des ateliers pour se préparer aux élections. Il existe de plus de nombreuses occasions de faire partie du comité de direction de votre association de circonscription, et même d'être membre du comité des candidatures afin de pouvoir comprendre le processus avant de décider de proposer votre nom comme candidate.

Certains partis politiques possèdent des organisations de femmes qui offrent un soutien à leurs membres et encouragent les femmes susceptibles de s'intéresser à la politique. Certaines organisations de femmes au sein des partis fournissent un financement et d'autres formes de soutien aux femmes qui entrent en politique au provincial ou au fédéral. L'Annexe 1 vous donne de plus amples informations sur l'accès à ce financement.

OBTENIR L'INVESTITURE D'UN PARTI

Il est souvent plus difficile pour les femmes d'obtenir l'investiture d'un parti pour une campagne électorale provinciale ou fédérale que de gagner l'élection proprement dite. Les obstacles internes aux partis, la discrimination et la culture encore dominante du « club des dinosaures » font qu'il est plus difficile pour les femmes de gagner le soutien du parti à l'échelle locale. Il est arrivé que les partis politiques incitent des femmes candidates à se présenter dans des circonscriptions impossibles à gagner simplement pour augmenter leur nombre lors d'élections.

Les études montrent que les hommes sont plus susceptibles d'obtenir une investiture que les femmes. Cependant, les obstacles qui existent au sein des partis disparaissent peu à peu. Des politiques officielles et officieuses sont mises en place pour augmenter le nombre de femmes qui travaillent au sein des partis et se présentent comme candidates aux élections. Il est important que les partis prennent eux-mêmes les mesures nécessaires à l'égalité au sein de leurs organisations, car les mesures venant de l'extérieur se révèlent rarement efficaces. Bien que l'obtention de l'investiture du parti soit souvent l'étape la plus difficile pour accéder à une charge élective, les femmes qui l'emportent lors d'une investiture très disputée finissent souvent par gagner l'élection.

Si vous ne l'avez pas déjà fait, inscrivez-vous officiellement au parti de votre choix à titre de membre. C'est très important et c'est nécessaire pour briguer l'investiture du parti. De plus, en tant que membre du parti, vous pouvez entamer des débats et adopter des résolutions portant sur la politique du parti, et ainsi mettre sur le devant de la scène les questions qui vous intéressent et qui intéressent les personnes que vous souhaitez représenter. Ceci peut également inciter votre parti à encourager davantage de femmes à se porter candidates.

À moins que vous n'ayez l'intention de vous porter candidate à titre indépendant, vous devrez vous soumettre au processus d'investiture d'un parti. Les membres d'une circonscription reconnue d'un parti nomment officiellement une personne pour représenter ce parti lors de l'élection. Il arrive parfois qu'on demande à une personne de se porter candidate et qu'elle obtienne ainsi l'investiture par acclamation; il arrive aussi que deux personnes ou plus se portent candidates et doivent rivaliser pour devenir le représentant officiel du parti. À l'échelle de la circonscription, dans la plupart des partis, un comité de recrutement est chargé d'encourager les candidats éventuels à briguer l'investiture.

Chaque parti politique possède un chef, que ce soit au niveau provincial ou fédéral. Une course à la direction d'un parti se déroule de la même façon qu'une campagne électorale, sauf que les électeurs sont les membres des partis, et non le grand public. Selon les résultats des élections générales, le chef du parti qui l'emporte devient le premier ministre provincial ou fédéral.

Mise à part la perception qu'a un candidat de gagner une élection, le service rendu au parti est peut-être l'un des facteurs qui influencent le plus la sélection des candidats dans les circonscriptions étroitement disputées, en particulier pour la direction du parti.

SE PORTE CANDIDATE À TITRE INDÉPENDANT

En politique provinciale ou fédérale, il est très rare qu'une personne se porte candidate sans être affiliée à un parti, bien que cette option devienne de plus en plus populaire au fur et à mesure que les gens se distancent des structures des partis. Toutefois, il serait à la fois très difficile et très onéreux pour une candidate indépendante de gagner une élection au provincial ou au fédéral. Vous ne disposeriez pas de l'appui, des fonds et des ressources d'un parti. Il est plus courant de voir un représentant élu quitter le parti pendant qu'il est en fonction et siéger alors comme indépendant, mais il est rare qu'une telle personne soit réélue.

En politique municipale, c'est le contraire qui est vrai. L'affiliation déclarée à un parti politique ne constitue généralement pas un avantage. En outre, il n'y a pas de fonds pour les candidats à une élection municipale.

De nombreuses personnes ne souhaitent pas être affiliées officiellement à un parti politique et choisissent plutôt de postuler à une charge municipale où les partis n'ont pas le rôle ou l'influence qu'ils ont dans les autres ordres de gouvernement. Toutefois, de nombreux représentants élus au niveau municipal s'engagent dans la politique provinciale ou fédérale plus tard dans leur carrière. Les partis politiques surveillent les politiciens municipaux en vue de les encourager à obtenir des investitures provinciales ou fédérales.

CONSTITUER UNE ÉQUIPE

Pour ce qui est de votre décision de vous porter candidate, le plus tôt est le mieux. Six mois à un an est un bon délai de mise en train. Dans l'idéal, l'équipe de votre campagne devrait être en place environ six mois avant les élections.

Pour être prête, l'aspect le plus important est probablement la recherche de personnes adéquates pour pourvoir les postes clés au sein de votre équipe de campagne. Vous avez besoin de trouver des personnes dévouées, déterminées, dignes de confiance, travailleuses et capables de donner bénévolement beaucoup de leur temps durant la période de la campagne. Les candidats qui sont sollicités par un parti donné pour se présenter aux élections trouvent parfois une équipe de campagne déjà formée. Pour certaines campagnes, des membres du parti venus d'autres provinces sont appelés à l'aide pour soutenir les circonscriptions locales.

Essayez de réunir des personnes issues de groupes et d'organismes divers pour travailler au sein de votre équipe afin d'être largement représentée au sein de votre circonscription. Ne vous cantonnez pas à vos voisins. Diversifiez votre équipe pour renforcer votre base de soutien et améliorer votre compréhension des différentes perspectives sur les problèmes. Bénéficier d'un large soutien est essentiel.

Vous trouverez ci-dessous une description de certains postes et fonctions que vous devriez envisager pour mener une campagne efficace. Bien sûr, le nombre des personnes occupant ces postes variera en fonction de la taille de votre campagne et de l'ordre de gouvernement auquel vous cherchez à vous faire élire. Plus le nombre de bénévoles dont vous disposez est important, plus le nombre d'électeurs que vous pourrez atteindre sera élevé. Avoir plus de bénévoles permettra de plus faire baisser la charge de travail, que ce soit pour vous comme candidate et votre équipe de campagne. En élargissant votre équipe, vous réduisez aussi le risque de voir une personne prétendre qu'elle est capable de tout faire, ce qui pourrait sérieusement compromettre votre campagne.

Agent officiel

Au provincial et au fédéral, vous devez nommer un agent officiel lorsque vous vous inscrivez comme candidate. Cette personne est responsable du contrôle des dépenses et des contributions, et de la soumission des relevés au directeur général des élections au moment voulu. Choisissez une personne bien organisée et possédant une formation en comptabilité ou en tenue de livres.

Directrice de campagne

Elle supervise toutes les personnes travaillant au sein de l'équipe de la campagne et s'assure que la campagne se déroule sans problèmes. Cette personne gère les activités quotidiennes

de la candidate, et il est préférable qu'elle possède une certaine expérience de la politique. La directrice de campagne représente souvent le lien avec le parti et l'association de circonscription. Choisissez quelqu'un que vous respectez et avec qui vous vous entendez bien, qui est capable à la fois de vous faire des compliments et des critiques, qui est digne de confiance, bien organisé et qui possède de bonnes aptitudes en relations humaines.

Responsable des finances

Cette personne est chargée de la tenue des livres et, selon l'importance de votre campagne, elle peut aussi s'occuper de la collecte des fonds. Elle devrait avoir des contacts, notamment dans le milieu des affaires et être de plus capable de tenir méticuleusement des dossiers. Elle doit travailler en étroite collaboration avec l'agent officiel et connaître toutes les règles associées aux dépenses de campagne. Il est souvent suggéré que les collectes de fonds se déroulent avant même le déclenchement de la campagne.

Responsable des bénévoles

Cette personne recrute, gère et s'occupe des bénévoles qui participent à vos campagnes électorales. Elle distribue les tâches aux bénévoles, les forme et s'occupe souvent du calendrier des activités. Dans la plupart des cas, cette personne recrute également des personnes qui possèdent un véhicule et qui peuvent faire du bénévolat le jour des élections. Lorsque personne n'est officiellement chargé de la sollicitation des votes, la responsable des bénévoles confie cette tâche aux bénévoles de la campagne qui procèdent alors par téléphone ou qui font du porte-à-porte.

Responsable des solliciteurs

Cette personne recrute le personnel nécessaire pour solliciter des votes dans la circonscription électorale, soit par téléphone, soit en faisant du porte-à-porte. Elle détermine les meilleurs endroits pour la sollicitation des votes ainsi que les horaires. Elle peut également rédiger le texte de sollicitation avec l'équipe chargée de la communication. Le travail de sollicitation vise avant tout à identifier vos électeurs et à les inciter à voter. Les solliciteurs déterminent également les endroits où des pancartes peuvent être placées et recherchent des militants pour faire du bénévolat. Ils partagent des informations relatives aux possibilités de vote par anticipation et demandent aux électeurs s'ils ont besoin de se faire conduire à un bureau de vote par anticipation ou bien le jour du scrutin. Le responsable des solliciteurs recueille ce type d'information et consulte l'équipe de campagne au sujet de la mise à jour des bases de données, à partir des informations recueillies, ainsi qu'au sujet des suivis.

Responsable du bureau central de campagne

Cette personne s'occupe du bureau central de la campagne, et notamment de la commande des fournitures. Elle est souvent chargée d'accueillir les invités et les bénévoles, prend les appels et récupère les messages. Selon la façon dont la campagne est structurée, cette personne peut s'occuper de la mise en jour de la base de données ou de la liste électorale, lesquelles sont importantes pour trouver des militants et inciter les gens à voter.

Responsable des communications

Cette personne organise les entrevues avec les médias et rédige les communiqués de presse liés au candidat, à la directrice de campagne et à la recherchiste. Elle crée et rédige aussi toutes les publicités et tous les articles pour les journaux, la radio et la télévision. Cette personne s'occupe de plus de la publicité numérique, p. ex. du site Web de la campagne, et surveille les comptes de médias sociaux de la candidate.

Responsable de l'affichage

Elle supervise la commande et l'installation des affiches, des pancartes et des panneaux publicitaires, etc.; et organise l'équipe de nettoyage qui ramassera le matériel de la campagne à l'issue des élections (ce qui est exigé après une certaine période).

Recherchiste/Agente d'information

Elle trouve la documentation nécessaire pour informer la candidate sur des questions particulières et peut aider à produire la documentation de base pour les discours, les réunions et les débats publics, les communiqués de presse et les brochures. Elle lit de plus les articles de journaux se rapportant à la campagne et à ses enjeux. Cette personne utilise souvent plusieurs bases de données pour identifier les électeurs ainsi que les bénévoles.

Responsable des bureaux de vote

Cette personne est responsable de trouver un chef de scrutin pour chaque circonscription électorale ainsi que des scrutateurs pour jour de scrutin — il s'agit des bénévoles qui surveillent le dépouillement des bulletins de vote le jour du scrutin. Elle est de plus chargée de communiquer le nombre de votes au bureau central de la campagne à mesure qu'ils sont annoncés, afin de procéder à un décompte officieux des votes le jour du scrutin.

Responsable du jour du scrutin

Elle organise l'emploi du temps des scrutateurs le jour de l'élection, prévoit des chauffeurs et des services de garderie pour les électeurs qui en ont besoin, affiche les résultats du scrutin au bureau de la campagne à mesure qu'ils sont annoncés et organise la fête qui suit les élections le soir du jour du scrutin.

La composition de votre équipe de campagne dépendra de ce qu'il vous faut pour votre région et compte tenu des circonstances. Bien que les responsabilités décrites ci-dessus soient nécessaires, une seule et même personne peut être chargée de plusieurs de ces responsabilités. Tous les partis ont des manuels destinés aux candidats qui décrivent les responsabilités de chaque membre de l'équipe de campagne.

Il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles pour les campagnes électorales et, dans certains cas, les travailleurs reçoivent un traitement ou un salaire pour leur contribution. L'état des finances de votre campagne déterminera si vous serez ou non en mesure de payer vos travailleurs.

SOLLICITER DES SUFFRAGES

Pour les candidats à une élection, l'une des plus importantes activités, quel que soit le palier de gouvernement, est la sollicitation de votes par le porte-à-porte. Le rapport individuel avec l'électeur est essentiel pour donner une touche personnelle à votre programme et à votre point de vue. Bien que beaucoup de circonscriptions soient très étendues, vous devriez vous efforcer de rendre visite au moins une fois à tous les foyers. Une deuxième visite est souhaitable, particulièrement dans les régions où beaucoup d'électeurs sont encore indécis. Vous aurez besoin d'une équipe de représentantes capables de bien s'exprimer. Dans l'idéal, votre équipe doit être formée à la sollicitation et bien connaître vos positions et votre programme. Votre équipe doit pouvoir déterminer quelles sont les personnes qui voteront pour vous le jour des élections.

Une candidate et ses bénévoles ne doivent jamais faire du porte-à-porte seuls. Pensez aux questions de sécurité, p. ex. les animaux domestiques comme les chiens. Sachez que certains électeurs, qui soutiennent votre adversaire, chercheront à vous retenir afin que vous n'ayez pas assez de temps pour vous arrêter à chaque maison.

N'allez pas solliciter des votes tôt le matin, après 21 heures ou à l'heure des repas — vous ne voulez pas irriter les électeurs dont vous recherchez le soutien.

Solliciter des votes vise avant tout à présenter votre point de vue et à permettre aux électeurs de vous poser des questions au sujet de vos projets pour la collectivité et de votre position sur divers sujets. Distribuez des brochures qui expliquent qui vous êtes et quelle est votre position. Si l'électeur n'est pas chez lui, laissez une brochure dans la boîte aux lettres ou sur la poignée de la porte pour que la personne sache que vous avez pris le temps de vous arrêter chez elle.

Notez les adresses des maisons auxquelles vous et votre équipe rendez visite et indiquez si les électeurs en question vous soutiennent ou soutiennent votre adversaire ou bien s'ils sont encore indécis. La sollicitation au porte-à-porte est également l'occasion de demander aux électeurs s'ils acceptent de placer une pancarte à votre nom sur leur pelouse.

Sachez que si la sollicitation de votes se fait également par téléphone, les candidates qui se sont élire attribuent toujours leur succès au porte-à-porte.

CONNAÎTRES VOS ADVERSAIRES

Il est important de connaître les points forts et les points faibles de vos adversaires et d'être au courant de leur position sur les sujets qui préoccupent les électeurs. Il est particulièrement important de savoir ce qui les sépare et ce qui les rapproche de vos

propres convictions et de vos valeurs personnelles. Il se peut qu'il y ait peu de différences idéologiques entre les candidats, particulièrement dans une élection à l'investiture du parti, et il est donc encore plus important d'expliquer clairement aux membres du parti ce qui fait de vous un choix viable et différent.

Réunissez des renseignements sur les autres candidats à partir d'articles ou de reportages dans les médias, de réunions publiques, du matériel imprimé et de leurs comptes de médias sociaux. Assurez-vous qu'un membre de l'équipe de votre campagne ou un sympathisant est en mesure d'assister à toutes les réunions publiques, afin de poser des questions et de vous présenter un rapport, ainsi qu'à votre directrice de campagne, sur ce que les autres candidats ont à dire.

N'allez pas à des réunions ou à des débats publics sans être accompagnée de tous les sympathisants que vous pouvez rallier. Leur rôle est double : poser à votre adversaire des questions difficiles et vous poser des questions vous permettant de présenter vos points de vue ainsi que de diffuser votre message de candidate qui va gagner.

COMME CANDIDATE, VOUS FEREZ LA UNE DES JOURNAUX

En plus de la sollicitation au porte-à-porte et de la nécessité de comprendre le point de vue de vos adversaires, il est crucial que vous vous rendiez compte qu'en tant que candidate, vous serez souvent à la une. Dès que vous annoncerez votre candidature, les médias et le public voudront savoir ce que vous avez à dire sur les enjeux essentiels de la campagne. Vous devrez être prête, avant l'annonce de votre candidature, à répondre à toutes sortes de questions concernant les enjeux locaux, le programme de votre parti et les enjeux plus larges qui touchent votre localité, votre province ou votre pays. Vous devez être à l'aise pour parler de ces questions avant d'annoncer votre candidature. Une fois de plus, un mentor en qui vous avez entièrement confiance et qui a l'expérience de la politique peut être un bon interlocuteur et vous indiquer comment vous réagissez sous la pression. Il est également conseillé de se préparer aux médias afin de vous aider à communiquer votre message efficacement et à vous présenter devant les médias, grâce à votre gestuelle et à la bonne utilisation de votre voix.

Lorsque vous serez prête à annoncer votre candidature, préparez une biographie qui décrit votre expérience, vos antécédents professionnels, vos objectifs d'ensemble et tout renseignement personnel (familial) que vous souhaitez partager. Il est également important d'avoir à portée de main un CV standard. Ce sont des documents que vous pourrez distribuer aux médias ou aux membres du public qui cherchent à en savoir davantage sur vous-même et sur vos opinions. Cela vous évitera d'avoir à répéter constamment votre histoire et de risquer d'omettre des informations importantes au sujet de vos qualifications. Soyez prête à partager et, parfois, à défendre vos antécédents de personne occupant une charge publique. Les nouvelles candidates voudront mettre en évidence pourquoi leur programme est le choix gagnant et ce qu'elles apporteront une fois élues.

Si un journaliste vous pose une question que vous jugez inacceptable ou trop personnelle, ne vous sentez pas obligée d'y répondre. Savoir composer avec les médias est quelque

chose que vous devez acquérir à la fois comme candidate et politicienne. Si l'on vous pose des questions auxquelles vous ne connaissez pas la réponse, dites-le franchement. Ne prétendez pas connaître des faits si vous ne les connaissez pas. La plupart des journalistes et des électeurs respecteront une candidate qui est honnête et ouverte au sujet de ce qu'elle sait et de ce qu'elle ne sait pas. Engagez-vous à trouver la réponse et à les contacter un peu plus tard. Faites ensuite les recherches nécessaires et contactez-les comme promis. Ne faites jamais aux médias et au public des promesses que vous n'êtes pas prête à tenir.

LES MÉDIAS

La relation entre les médias et la candidate est une relation d'interdépendance. Les médias ne peuvent pas faire de reportage sans la candidate, et la candidate ne peut pas communiquer son message sans l'aide des médias. Bien qu'une candidate doive toujours être consciente de ce que l'on dit aux médias et être attentive à la façon dont ces derniers présentent ce qu'on leur dit, il est important, en tant que candidate, d'établir des relations professionnelles et constructives avec tous les membres des médias afin que votre position sur les différents enjeux soit formulée équitablement et correctement tout au long de la campagne.

Avant les élections, tous les partis tiennent à jour des listes portant les noms, adresses, numéros de téléphone et adresses de courriel des membres des médias. Cela comprend les médias locaux, provinciaux et nationaux, la presse, les médias électroniques, la radio et la télévision. Il est toutefois important de compiler votre propre liste où figureront les journalistes, les reporters et les commentateurs qui s'occupent tout particulièrement de votre circonscription, afin d'être sûre que vos communiqués de presse et autres avis parviennent aux personnes concernées plutôt que d'aboutir dans la salle de presse où ils peuvent facilement être oubliés ou passer inaperçus.

N'oubliez pas que les chefs du parti vont dominer l'essentiel des actualités sur les élections sur les scènes locale, provinciale et fédérale. Par conséquent, vous devrez rester en bons termes avec les journalistes, les reporters et les commentateurs qui, en collaboration avec leurs rédacteurs, détermineront ce qu'ils vont écrire à votre sujet et au sujet de votre campagne. Communiquer avec les journalistes locaux sur les médias sociaux est un moyen d'intéresser les médias locaux et au-delà. Tout comme les médias traditionnels, cependant, vous devez bien connaître votre contenu sur les médias sociaux afin de pouvoir gérer vos messages stratégiquement et à votre avantage.

Il deviendra très tôt assez évident quels sont les journalistes qui sont en votre faveur et en faveur des thèmes qui vous tiennent à coeur. Il est bon de cultiver et d'entretenir ces relations d'une manière professionnelle et cordiale. Répondez toujours aux sollicitations des médias même lorsque vous n'avez pas l'intention d'accorder une entrevue. C'est non seulement une attitude professionnelle, mais cela pourrait s'avérer utile plus tard lorsque vous souhaiterez que les médias couvrent un sujet particulier ou lorsque vous aurez des difficultés à faire passer votre message.

Ne présumez pas d'emblée que le journaliste qui vous fait une entrevue ou qui vous pose des questions est bien informé sur le sujet ou qu'il essaie délibérément de vous désarçonner. Bien que cela puisse être le cas, les journalistes tendent à avoir des connaissances générales plutôt que spécialisées sur les différents sujets. Il est probable qu'ils ont eu peu de temps pour faire des recherches ou réunir de la documentation de base avant le reportage, et toute information que vous pourrez leur fournir sera très utile et facilitera d'autant leur travail. Cela vous permettra aussi d'établir une relation de confiance susceptible de bénéficier à la fois au journaliste et à la candidate. Il est bon de savoir à l'avance à quel sujet le journaliste vous appelle. Demandez à votre recherchiste de vous fournir autant d'informations que possible sur le sujet avant que vous ne parliez au journaliste, et notamment sur ce que vos adversaires pourraient dire. Comme candidate, l'aspect le plus important est que vous connaissiez bien votre message et que vous dites la même chose lors des entrevues avec les médias. Soyez cohérente et procédez de manière stratégique.

LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET LA CONFÉRENCE DE PRESSE

La plupart du temps, ce sont les médias qui chercheront à obtenir la réaction de la candidate à une question ou à un événement susceptible d'avoir un impact sur la campagne. Il y aura toutefois des occasions où la candidate aura quelque chose à déclarer sur un sujet donné et souhaitera la couverture des médias. Il existe deux techniques fondamentales pour cela : le communiqué de presse et la conférence de presse.

Ces techniques ne devraient pas être utilisées à la légère ou de manière superficielle, et vous ne devriez jamais publier un communiqué de presse ou convoquer une conférence de presse à moins d'avoir quelque chose d'important, de nouveau ou de très pertinent à communiquer. L'usage excessif des communiqués de presse et des conférences de presse est le moyen le plus rapide de refroidir l'intérêt des médias à l'égard de votre campagne et tend également à miner la crédibilité de la candidate.

Dans la mesure du possible, les communiqués de presse devraient se limiter à une seule page, à double interligne, et donner juste assez d'informations pour piquer l'intérêt des journalistes. S'il y a trop de détails dans votre communiqué de presse, le journaliste risque de ne pas se donner la peine de vous contacter pour avoir vos commentaires. Pire encore, le communiqué de presse pourrait finir dans la poubelle de la salle de presse parce que les journalistes n'ont simplement pas le temps de lire des pages et des pages d'information. (Voyez l'exemple de communiqué de presse à l'Annexe 2)

Il faut réserver les conférences de presse pour les nouvelles réellement importantes. Il peut s'agir de l'annonce de votre candidature ou d'événements importants qui ont un impact direct sur votre communauté. Tout comme l'excès de communiqués de presse, l'excès de conférences de presse a tendance à miner la crédibilité du candidat. Lorsque vous convoquez une conférence de presse, vous demandez aux journalistes de venir écouter ce que vous avez à dire, de prendre des photos ou de filmer des vidéos et de repartir avec un reportage prêt à imprimer ou à diffuser. Pour cette raison, la conférence de presse

devrait s'utiliser avec modération. Il est bon d'envoyer d'avance un avis aux médias pour leur indiquer quand et où se tiendra la conférence de presse et pour leur fournir une idée générale de son contenu.

L'emplacement de la conférence de presse devrait tenir compte des besoins des médias en matière de matériel et d'espace. En fournissant un microphone sur lequel tous les médias peuvent se brancher, vous facilitez beaucoup leur travail. Si vous attendez des journalistes de la télévision, prévoyez l'espace nécessaire pour une caméra vidéo et un trépied. Les conférences de presse qui peuvent avoir lieu à l'extérieur offrent des images plus intéressantes pour la télévision et il n'est pas nécessaire de prévoir d'éclairage.

Lors d'une conférence de presse, la candidate devrait lire une déclaration brève, claire et concise et puis laisser les médias poser des questions. Si la candidate a invité d'autres participants à la conférence de presse, leur déclaration devrait également rester brève et avoir été approuvée par l'équipe de la campagne pour assurer son exactitude et sa compatibilité. Souvent, surtout dans les campagnes provinciales et fédérales, la visite du chef de votre parti dans votre région éveille l'intérêt des médias. Vous pouvez donc profiter de cette visite pour créer un événement avec une conférence de presse.

Pendant la période de questions, donnez des réponses courtes et précises. Ne vous éloignez pas de vos principaux messages et donnez l'image d'une candidate confiante, compétente et à laquelle les gens peuvent s'identifier. Certains journalistes souhaiteront peut-être une entrevue plus détaillée, ce qui peut être organisé après la conférence de presse sous forme d'un tête-à-tête. Là encore, la même règle s'applique : si vous ne connaissez pas la réponse à une question, n'improvisez pas. Promettez de donner une réponse plus tard. Ne manquez jamais de rappeler les membres des médias ou de leur donner les réponses promises, que ce soit directement ou par l'intermédiaire de vos équipe de communication.

ESTIMER LE COÛT D'UNE CANDIDATURE

Selon les études, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'éprouver des difficultés financières lorsqu'elles se présentent à une élection. En général, les femmes disposent d'un revenu personnel moins élevé que les hommes et peuvent avoir un accès plus restreint à des soutiens financiers en raison de réseaux sociaux plus restreints.

Il est généralement possible de mener une campagne sur la scène municipale avec un budget restreint, à l'exception des élections à la mairie et aux municipalités regroupées. Contrairement aux élections provinciales et fédérales, le parti ne prévoit pas de fonds de campagne pour les candidats et la collecte de fonds est laissée presque entièrement à l'individu et à son équipe de campagne. De plus, les dons faits à une campagne municipale ne sont pas déductibles du revenu imposable comme c'est le cas au provincial ou au fédéral, ce qui peut constituer un obstacle pour les donateurs.

Les élections provinciales et fédérales peuvent être très onéreuses et doivent nécessairement inclure une stratégie d'organisation et de gestion qui entraîne de plus grandes dépenses. Si vous avez déjà été nommée pour représenter un parti au cours d'une élection, vous bénéficierez de l'appui financier et logistique de l'organisation de votre parti. Les fonds disponibles dépendront du parti et de la circonscription, dans la mesure où il s'agit généralement de fonds qui ont été collectés par l'association locale du parti en vue des élections. Assurez-vous de bien savoir dès le début quelles seront vos responsabilités financières, ainsi que les limites relatives à la campagne et les règles correspondantes, à la fois pour l'investiture et pour la campagne électorale. En ce qui concerne votre équipe, prévoyez le plus de levées de fonds possible avant le début du bref d'élection, afin que vous puissiez pleinement vous concentrer sur votre campagne plutôt que sur les collectes de fonds.

L'un des meilleurs moyens de déterminer combien d'argent vous aurez besoin pour mener à bien une campagne est de consulter les derniers rapports d'élection du palier de gouvernement qui vous intéresse, ainsi que de consulter la loi correspondante et les limites établies en matière de dépenses. Ces rapports établissent la liste des dépenses des candidats, classées par grandes catégories comme les dépenses personnelles, la location de bureaux, les déplacements, les fournitures et la publicité. Vérifiez auprès de votre circonscription. Bien que les dépenses varient d'une circonscription à l'autre, d'un parti à l'autre et d'un individu à l'autre, cela vous donnera une idée générale de ce qu'il vous en coûtera pour être à la hauteur.

Sur la page suivante, vous trouverez une feuille de calcul qui vous permettra d'estimer le montant nécessaire pour faire campagne dans votre région et pour le palier de gouvernement souhaité. Vous devrez déterminer quelles sont les dépenses nécessaires, lesquelles seraient avantageuses si vous avez assez d'argent et lesquelles sont superflues pour votre campagne.

Obtenez des estimations réalistes, ne jouez pas aux devinettes. Appelez (ou demandez à un membre de votre équipe d'appeler) le photographe, l'imprimeur, le journal, la papeterie, la compagnie de téléphone et ainsi de suite pour obtenir les prix courants, ou faites une recherche en ligne. Essayez de faire des achats en gros et recherchez les meilleurs prix.

Dans les élections fédérales et provinciales, les candidats qui obtiennent plus de 15 pour cent des votes dans leur circonscription se voient rembourser un certain montant à partir de fonds publics comme le Fonds consolidé de la province. Il s'agit donc d'un remboursement des dépenses électorales par le gouvernement provincial ou le gouvernement fédéral. Le montant du remboursement est fonction du nombre d'habitants de la circonscription et du nombre de candidats ayant obtenu plus de 15 pour cent des votes. Afin d'obtenir une estimation de ce montant, trouvez votre circonscription dans la section « dépenses électorales des candidats » des rapports de la dernière élection. Si vous avez droit à un remboursement de 20 000 $ et que vous avez dépensé seulement 10 000 $ pour votre campagne, vous recevrez uniquement ce que vous avez réellement dépensé. Ne comptez pas sur cet argent avant d'avoir reçu plus de 15 pour cent des votes. Beaucoup de candidats sont déçus car ils n'ont pas droit à ce remboursement, particulièrement lors des élections où se présentent de nombreux candidats.

Tableau 2 Estimer le budget de campagne

Le nombre d'éléments faisant partie de votre budget dépend de l'importance et du style de votre campagne.

	Nombre et dimensions	Estimation des coûts	Total
Photo professionnelle de la candidate			
Affiches (conception graphique et impression)			
Pancartes			
Annonces dans les journaux			
Site Internet			
Brochure d'information n° 1 (p. ex. biographie de la candidate, programme et principaux messages)			
Brochure(s) d'information (p. ex. déterminez le contenu et les quartiers ciblés)			
Frais postaux (brochures x nombre de foyers x coût des timbres)			
Location du bureau central de campagne			
Location ou achat de mobilier			

	Nombre et dimensions	Estimation des coûts	Total
Fournitures de bureau			
Téléphone/téléphone cellulaire, Internet, télé câblée			
Services publics (eau, chauffage, électricité)			
Autres dépenses (nourriture pour les bénévoles, soins)			
Transport (p. ex. essence pour la sollicitation des votes par le porte-à-porte)			
Conférence de presse/autre assemblée publique			
Annonces de remerciement.			
Autres frais relatifs au personnel ou aux conseillers			
Frais de déplacement (s'il y a lieu)			

TROUVER DES SOURCES DE FINANCEMENT ET RÉUNIR DES FONDS

En général, les candidats disposent de trois sources de financement : les contributions du parti, les contributions privées ainsi que leurs fonds personnels. Si vous êtes la candidate nommée par le parti, vous bénéficierez du soutien et de l'expérience du parti et de son comité de collecte de fonds, et vous aurez aussi accès aux fonds qui ont pu s'accumuler depuis la dernière élection.

Les règles sont différentes pour chaque palier de gouvernement. Au niveau municipal, les entreprises et organisations peuvent faire des dons aux candidats; en revanche, pour les élections provinciales et fédérales, seuls les citoyens canadiens peuvent faire des dons, lesquels sont limités et assujettis à des conditions de résidence. Assurez-vous par conséquent de bien comprendre les règles qui correspondent à votre situation.

En outre, selon le palier de gouvernement et le parti concernés, différentes méthodes de collecte de fonds peuvent être traditionnellement utilisées dans votre région. Les ventes de garage, les ventes aux enchères, les ventes de pâtisserie, les lavages de voitures et les dîners restent des moyens efficaces de réunir de l'argent. Ils permettent de plus de vous présenter et de prendre à des efforts collectifs. Dans ces cas-là, l'argent ne vient pas forcément de personnes qui soutiennent votre candidature. Les gens paient un service ou un produit, et l'argent ramassé est affecté à votre campagne.

Les autres stratégies de collecte de fonds reposent en grande partie sur la sollicitation directe par téléphone ou courriel. Votre association de circonscription peut organiser des activités de collecte de fonds, comme des ateliers ou des dîners. Vos brochures, courriels et la documentation de votre campagne peuvent inclure une sollicitation de dons et indiquer l'adresse où les chèques doivent être envoyés où donner un site Web sécurisé où des dons peuvent être faits. N'oubliez pas que les dons faits aux candidats fédéraux et provinciaux donnent droit à un crédit d'impôt sur le revenu (et sont soumis à des limites). Dans les campagnes électorales fédérales et provinciales, seuls les citoyens canadiens peuvent faire un don. En ce qui concerne les compagnes municipales, les dons peuvent provenir de particuliers ou d'entreprises, ne donnent pas droit à un crédit d'impôt et ne sont pas soumis à des limites.

NOUS VOUS SOUHAITONS UN PLEIN SUCCÈS

Nous sommes fermement convaincues que de très nombreuses femmes néo-écossaises ont beaucoup à offrir à la vie publique. Que ce soit pour leurs compétences, leurs aptitudes, leur éducation, leur expérience ou leur engagement, nous avons besoin des femmes pour créer un équilibre dans le discours public et les décisions des élus. La représentation équitable de tous les Néo-Écossais est non seulement bonne pour la démocratie, mais également pour les politiques publiques et la gouvernance.

Tout en reconnaissant que les obstacles, les barrières et les défis sont nombreux pour celles qui choisissent cette carrière, nous pensons que seule une participation pleine et entière des femmes à la vie politique nous apportera les éléments nécessaires à l'égalité dans notre société. Nous espérons donc que les femmes de la Nouvelle-Écosse, dans toute leur diversité, envisageront d'accéder à une charge publique et de s'engager dans le processus politique de la province. Nous souhaitons à chacune de vous un plein succès lors de votre campagne.

Annexe 1

FINANCEMENT DES PARTIS ET CONSIDÉRATIONS FINANCIÈRES POUR LES FEMMES

Suite à des pressions politiques, exercées principalement par les femmes au sein des partis, les trois principaux partis ont établi des fonds destinés aux femmes candidates aux élections fédérales et provinciales.

Tous les partis qui prévoient des fonds pour les femmes, à la fois au fédéral et au provincial, fournissent ces fonds aux candidates sans conditions particulières. L'argent peut être utilisé à toute fin que la candidate et l'équipe de la campagne jugent nécessaire.

Pour obtenir des renseignements sur les fonds des partis fédéraux et provinciaux pour les femmes néo-écossaises, veuillez vous adresser aux bureaux suivants :

Le Parti libéral de la Nouvelle-Écosse
1660, rue Hollis, bureau 304, Halifax, N.-É. B3J 2T3

Téléphone : (902) 429-1993
Télécopieur : (902) 423-1624
Courriel : office@liberal.ns.ca
Site Web : www.liberal.ns.ca

Renseignez-vous au sujet du fonds Cecilia MacDonald (provincial) et du fonds Judy LaMarsh (fédéral)

Le Nouveau parti démocratique de la Nouvelle-Écosse
1660, rue Hollis, bureau 1006, Halifax, N.-É. B3J 1V7

Téléphone : (902) 423-9217
Télécopieur : (902) 423-9618
Numéro sans frais : 1-800-753-7696
Courriel : ndpadmin@nsndp.ca
Site Web : www.ns.ndp.ca

Renseignez-vous au sujet du fonds « Women in the Legislature » (provincial) et du fonds Agnes MacPhail (fédéral)

Le Parti progressiste-conservateur de la Nouvelle-Écosse
1660, rue Hollis, bureau 801, Halifax, N.-É. B3J 1V7

Téléphone : (902) 429-9470
Télécopieur : (902) 423-2465
Numéro sans frais : 1-800-595-TORY (8679)
Courriel : info@pcparty.ns.ca
Site Web : www.pcparty.ns.ca

Renseignez-vous au sujet du fonds Gladys Porter (provincial) et du fonds Ellen Fairclough (fédéral)

Pour obtenir des renseignements sur la rémunération des députés provinciaux, contactez :

Le bureau du président (The Speaker's Office)
C.P. 1617, Halifax, N.-É. B3J 2Y3

Téléphone : (902) 424-5707

Pour obtenir des renseignements sur la divulgation et les conflits d'intérêts, contactez :

Bureau du commissaire aux conflits d'intérêts
(Conflict of Interest Commissioner)
C.P. 1617, Halifax, N.-É. B3J 2Y3

Téléphone : (902) 424-5978

Pour obtenir des renseignements sur les organismes, conseils et commissions du gouvernement provincial, contactez :

Ann T. Broughm
ABC Administrator
Bureau du Conseil exécutif (Nova Scotia Executive Council Office)
One Government Place
C.P. 2125, Halifax, N.-É. B3J 3B7

Téléphone : (902) 424-5152
Télécopieur : (902) 424-0667

Pour obtenir des renseignements sur les pensions de retraite des députés provinciaux, contactez :

Ministère des Finances de la Nouvelle-Écosse
Services des pensions
C.P. 187, Halifax, N.-É. B3J 2N3

Téléphone : (902) 424-5070

Pour obtenir des renseignements sur les conseils scolaires, contactez :

L'Association des conseils scolaires de la Nouvelle-Écosse
(Nova Scotia School Boards Association)
95, chemin Victoria, Dartmouth, N.-É. V3A 1V2

Téléphone : (902) 491-2888
Télécopieur : (902) 429-7405
Site Web : www.nssba.ednet.ns.ca

Pour obtenir des renseignements sur la rémunération des conseillers, des maires et des présidents de conseil de comté, contactez :

L'Association des municipalités de la Nouvelle-Écosse
(Union of Nova Scotia Municipalities)
1106–1809, rue Barrington, Halifax, N.-É. B3J 3K8

Téléphone : (902) 423-8331
Télécopieur : (902) 425-5592
E-mail: mainunsm@eastlink.ca
Site Web : www.unsm.ca

Pour obtenir des renseignements sur les conseils, commissions ou organismes du gouvernement fédéral, contactez votre député fédéral ou votre sénateur.

Parlement du Canada
Service d'information
Ottawa, Ontario K1A 0A9

Sans frais (Canada) : 1-866-599-4999
Téléphone : 1-613-992-4793
ATS : 1-613-995-2266
Site Web : www.parl.gc.ca

Nominations par le gouverneur en conseil
Bureau du Conseil privé
Nominations par le GC
59, rue Sparks, Rez-de-chaussée
Ottawa, Ontario, K1A 0A3

Télécopieur : 613-957-5006
Site Web : www.appointments.gc.ca

Annexe 2

EXEMPLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse

Mme Leger annonce sa candidature à l'investiture du parti

Antigonish, le 4 février 2014

Denise Leger, qui vit à Antigonish depuis 23 ans, a annoncé aujourd'hui son intention de briguer l'investiture du Parti _____ pour la circonscription provinciale d'Antigonish. Lors de l'annonce de sa candidature, Mme Leger a déclaré : « Les habitants d'Antigonish m'ont beaucoup apporté au cours de toutes ces années, et je veux leur montrer ma gratitude d'une manière susceptible de changer les choses en les représentant à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. »

Mme Leger enseigne à l'école secondaire d'Antigonish et a passé de nombreuses années à travailler à titre bénévole au centre des femmes, comme pompier volontaire et collectrice de fonds pour Centraide. C'est la première fois qu'elle se porte candidate à une charge provinciale.

« La politique m'intéresse parce que le changement m'intéresse, et je pense que les habitants d'Antigonish souhaitent se voir représenter de manière différente et que la politique s'exerce de manière différente, dit-elle. Grâce à mon expérience et à mes compétences, je suis convaincue que je peux largement contribuer à ces changements », a-t-elle ajouté.

Ses principales préoccupations sont le système d'enseignement, les soins de santé et l'emploi dans la région d'Antigonish.

Originaire de Nouvelle-Écosse, Denise Léger s'est installée à Antigonish en 1991 pour commencer sa carrière d'enseignante. Elle élève seule ses deux enfants : Julien, 17 ans, et Marie, 15 ans.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour recevoir la biographie et le CV de Mme Leger, adressez-vous au Comité pour l'élection de Denise Léger au numéro _____.

Contactez :
(Nom de la personne qui répond aux demandes des médias)
(Nom du parti)
(Numéro de téléphone)
(Adresse de courriel)
(Adresse du site Web)

Annexe 3

RESSOURCES SUGGÉRÉES SUR LE WEB

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1100100022181/1100100022182

Ministère fédéral canadien chargé d'administrer et de fournir des ressources et des informations sur les affaires autochtones au Canada. Le site Web du ministère offre des informations sur la tenue d'élections de conseils de bande. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec l'agent d'administration des bandes du service Développement des communautés.

ACE Le réseau du savoir électoral

aceproject.org

Portail sur le monde des élections. Le réseau ACE favorise des processus électoraux transparents et crédibles, en mettant l'accent sur la durabilité, le professionnalisme et la confiance dans le processus électoral. ACE offre un large éventail de services liés aux connaissances, à l'assistance et au renforcement des capacités en matière d'élections. Le site Web du réseau ACE est une base de connaissances en ligne où l'on trouve de l'information détaillée et des conseils sur mesure concernant les processus électoraux.

Assemblée des Premières Nations (APN)

www.afn.ca/index.php/fr

L'Assemblée des Premières Nations (APN) est l'organisation nationale représentant les Premières Nations au Canada. La direction nationale de l'APN est composée du chef national, de 10 chefs régionaux ainsi que des présidents des aînés, des femmes et des conseils de la jeunesse. Les chefs régionaux sont élus tous les trois ans par les chefs de leur région. Les chefs, qui sont élus par les citoyens et les membres de leurs communautés respectives, élisent le chef national tous les trois ans.

Étude électorale canadienne

ces-eec.org/pagesF/accueil.html

L'Étude électorale canadienne offre des données et des publications en ligne sur les élections. Le premier objectif de l'Étude est d'expliquer pourquoi les gens votent (ou ne votent pas) ainsi que les principales raisons pour lesquelles ils soutiennent un parti ou un candidat donné, ainsi que pourquoi les partis gagnent ou perdent du terrain d'une élection à l'autre.

Canadian Women Voters Congress

womenvoters.ca

Il s'agit d'une organisation de base, non partisane, destinée à encourager toutes les femmes canadiennes à se faire clairement et efficacement entendre à tous les paliers de gouvernement.

Projet d'engagement civique : Affaires afro-néo-écossaises

www.ns-municipal-elections.ca/the-civic-engagement-project.html

L'objectif du projet est de promouvoir la participation de la communauté afro-néo-écossaise aux activités civiques, à différents degrés (p. ex. voter, participer à des réunions; actif — soumettre des mémoires, se porter candidat aux élections).

Égale Canada

egale.ca

Égale Canada est notre lesbiennes national, gays, bisexuels et trans (LGBT) organisation des droits de l'homme: promotion de l'égalité, de la diversité, de l'éducation et de la justice.

Election Almanac

www.electionalmanac.com/ea

Site non-partisan proposant une couverture complète des élections fédérales, provinciales et territoriales au Canada. Ce site n'est parrainé par aucun parti ou entité politique.

Élections Canada

www.elections.ca

Cet organisme non partisan est chargé de la conduite des élections fédérales et des référendums au Canada. Ce site offre une carte consultable des limites des circonscriptions électorales fédérales, des liens aux lois et aux règlements électoraux, comme la Loi électorale du Canada et d'autres renseignements sur le processus électoral au Canada.

Elections Data

www.sfu.ca/~aheard/elections

Ensemble de documents publiés par Andrew Heard, professeur au département de science politique de l'Université Simon Fraser.

Élections Nouvelle-Écosse

www.electionsnovascotia.ca

Cet organisme non partisan est chargé de la conduite des élections provinciales en Nouvelle-Écosse. Il est chargé de veiller au respect et à l'application des lois électorales, y compris les modes de financement politique. Il est également chargé de mener des programmes d'information et d'éducation de l'électorat et d'aider la commission indépendante de délimitation des circonscriptions à revoir les limites des circonscriptions électorales provinciales. Élections Nouvelle-Écosse est également responsable de la création et de la mise à jour des données liées aux élections, notamment du registre des électeurs de la province; et peut mener des études liées au processus électoral.

À voix égales : un groupe d'action pour l'élection des femmes

www.equalvoice.ca

Ce groupe canadien se décrit comme « un comité d'action multipartite à but non lucratif prônant l'idée, toujours aussi osée, qu'il faut élire plus de femmes dans tous les ordres de gouvernement ». Il existe maintenant une section néo-écossaise.

Site Web du Parlement du Canada, Bibliothèque du Parlement : Femmes. Représentation politique fédérale

www.parl.gc.ca/Parlinfo/compilations/parliament/womenRepresentation.aspx?Language=F

Site Web du gouvernement offrant des statistiques sur les femmes en politique fédérale depuis 1867.

Fédération canadienne des municipalités

www.fcm.ca/accueil/programmes/femmes-dans-les-gouvernements-locaux.htm

La Fédération canadienne des municipalités (FCM) est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Ses membres regroupent aussi bien les plus grandes villes du Canada que de très petites collectivités urbaines et rurales, de même que 20 associations provinciales et territoriales de municipalités. Des dirigeants municipaux de partout au Canada se réunissent chaque année pour établir les politiques de la FCM relativement aux grands enjeux. Depuis 2005, le Comité permanent de la FCM visant à accroître la participation des femmes dans les gouvernements municipaux a mis de l'avant plusieurs initiatives, activités et programmes destinés à encourager les femmes qui envisagent de briguer les suffrages sur la scène municipale. Le plus récent volet de cette campagne est le programme Un bon départ pour les jeunes femmes. Dans le cadre de ce programme, des femmes œuvrant en politique municipale et des groupes de jeunes femmes s'uniront pour déterminer quels sont les obstacles dans leurs collectivités à la participation des jeunes femmes dans la société civile et dans la sphère politique locale.

iKNOW politics

iknowpolitics.org/fr

Un espace de travail en ligne conçu pour répondre aux besoins des élus, des candidats, des chefs et des membres de partis politiques, des chercheurs, des étudiants et de toute autre personne désireuse de faire avancer les femmes en politique. Le nom complet est Réseau international de connaissances sur les femmes en politique.

Pages sur les femmes en politique de l'Inter-Parliamentary Union

www.ipu.org/iss-f/women.htm

Cette organisation internationale s'efforce d'encourager la participation politique des femmes à titre de représentantes élues, à l'échelle internationale, en augmentant la prise de conscience des problèmes et des obstacles rencontrés par les femmes qui se portent candidates à une charge élective. Ce site fournit des statistiques internationales sur la représentation des femmes dans les parlements à travers le monde.

International Women's Democracy Center

www.iwdc.org

Centre créé en 1995 pour renforcer le leadership des femmes au niveau mondial par la formation, l'éducation, le réseautage et la recherche, en mettant l'accent sur l'accroissement de la participation des femmes leaders en politique, dans la création de politiques ainsi que dans les prises de décisions au sein des gouvernements.

Maritime Aboriginal Peoples Council (MAPC)

mapcorg.ca

Groupe régional des leaders des peuples autochtones, mis en place par le Conseil des Autochtones de la Nouvelle-Écosse, le Conseil des Autochtones de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que le Conseil des peuples autochtones du Nouveau-Brunswick , représentant les terres ancestrales traditionnelles des Mi'kmaq, des Malécites et des Passamaquoddy. Ce conseil a pour objectif de toujours rester vigilant et de prendre toutes les mesures que permet la loi ainsi qu'au niveau politique pour que les communautés autochtones ne fassent pas l'objet de préjudices, de stéréotypes, d'actes vulnérables ainsi que de préjugés sociaux, économiques et politiques de la part des décideurs.

National Democractic Institute: Women's Political Participation

www.ndi.org/womens-political-participation

Organisme à but non lucratif et non partisan ayant pour mission de soutenir et de renforcer les institutions démocratiques dans le monde, grâce à la participation citoyenne ainsi qu'à la transparence et la responsabilisation au sein des gouvernements. Cet organisme offre des programmes et des ressources en ligne visant à favoriser la participation équitable des femmes en politique et au sein des gouvernements comme élément indispensable du développement et du maintien des démocraties.

Conseil des Autochtones de la Nouvelle-Écosse

ncns.ca

Autorité autonome de la grande communauté des Mi'kmaq et des peuples autochtones vivant hors réserve en Nouvelle-Écosse, sur tout le territoire traditionnel des Mi'kmaq. Le but est d'administrer une organisation forte et efficace représentant les peuples autochtones, afin de servir ces derniers, de défendre leurs droits et de représenter leurs communautés.

Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse

www.women.gov.ns.ca

Agence du gouvernement de la Nouvelle-Écosse ayant pour mission de sensibiliser le public et de conseiller le gouvernement provincial sur des questions qui intéressent et préoccupent les femmes. L'une de ses priorités est d'accroître la présence des femmes dans des rôles de leader. Le Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse organise un séminaire de campagne électorale de trois jours à l'intention des femmes et publie le présent guide. Suivez le lien de « Women in Leadership » pour obtenir des statistiques à jour sur la participation politique des femmes en Nouvelle-Écosse et dans l'ensemble du Canada.

Nova Scotia Rainbow Action Project (NSRAP)

nsrap.ca

Groupe militant pour l'égalité des personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre. Le NSRAP vise à favoriser l'évolution de la société afin que les personnes, quelles que soient leur orientation sexuelle et identité de genre, soient appréciées et acceptées. Il cherche à atteindre cet objectif par le développement communautaire, la mise en réseau, la sensibilisation, l'éducation et l'action politique.

Running Start: Bringing Young Women

runningstartonline.org

Organisme américain ayant pour mission d'éduquer les jeunes femmes, y compris les filles du secondaire, sur l'importance du leadership et de l'engagement en politique.

She Should Run

www.sheshouldrun.org

Organisme américain ayant pour mission d'augmenter considérablement le nombre de femmes dans la direction publique en éliminant et en renversant les obstacles à leur réussite. Il offre des programmes et des ressources en ligne pour les femmes qui s'intéressent à la politique.

South House (SoHo)

southhousehalifax.ca

Espace dirigé par des bénévoles, financés par des étudiants et soucieux de l'égalité des sexes, ouvert à TOUS. Il s'agit du seul centre voué à l'équité de genre ouvert à temps plein à Halifax. Il propose de plus un séminaire de campagne.

Condition féminine Canada

www.swc-cfc.gc.ca/index-fra.html

Ministère fédéral offrant des publications, des statistiques et des ressources pour les femmes en politique.

The International Institute for Democracy and Electoral Assistance

www.idea.int/gender

Organisation intergouvernementale cherchant à promouvoir et à maintenir la démocratie durable dans le monde entier. International IDEA s'intéresse tout particulièrement à la représentation des femmes et d'autres groupes sous-représentés. Sur le site Web, cliquez sur « Area of Expertise », puis sur « Democracy and Gender ».

ONU Femmes : Leadership et participation des femmes à la vie politique

www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, qui aide les femmes souhaitant exercer un mandat politique à développer leurs compétences et qui organise des programmes d'éducation civique et de sensibilisation des électeurs à l'égalité des sexes.

Association des municipalités de la Nouvelle-Écosse

www.unsm.ca

Organisme à but lucratif ayant pour mandat de représenter les intérêts provinciaux des gouvernements municipaux en Nouvelle-Écosse. Ses 412 élus représentent les 54 municipalités de la province. L'Association des municipalités de la Nouvelle-Écosse possède un comité des femmes dans l'administration locale, qui organise un séminaire de campagne électorale municipale d'une journée pour toutes les femmes de la province.

Annexe 4

LISTE D'OUVRAGES RECOMMANDÉS

Abdela, Lesley. *Trainers Manual: Communication Skills for Women in Politics: Parity in Decision Making: Women in the Heart of Europe.* Athens: KETHI Research Centre for Gender Equality, 2005.

Andrew, Caroline, and Tremblay, Manon. *Women and Political Representation in Canada.* Ottawa: University of Ottawa Press, 1998.

Antoft, Kell, éd. *Guide to Local Government in Nova Scotia.* 3e éd. Halifax, Centre for Public Management, Henson College of Public Affairs and Continuing Education, Dalhousie University, 1992.

Arscott, Jane, and Trimble, Linda J. *In the presence of women: representation in Canadian governments.* Toronto, Harcourt Brace, Canada, v. 1997.

Arscott, Jane. "Between the Rock and a Hard Place: Women Legislators in Newfoundland and Nova Scotia." Dans *In the presence of women.* Toronto, Harcourt Brace, 1995.

Bannerman, Jean MacKay. *Leading ladies, Canada.* Belleville, Ont., Mika Pub., 1977.

Bashevkin, Sylvia. *Toeing the Lines: Women and Party Politics in English Canada.* Toronto, University of Toronto Press, 1985.

Bejermi, John. *Canadian Parliamentary handbook/Répertoire parlementaire canadien.* Compilé par John Bejermi. Ottawa, Borealis Press, 1982.

Bejermi, John. *How Parliament Works.* 5e éd. Ottawa, Borealis Press, 2000.

Brodie, Janine. *Women and Politics in Canada.* Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1985.

Brook. Tom. *Getting Elected in Canada.* Stratford, Ont., Mercury Press, 1991.

Campbell, Elaine. *Female representation in the Senate, House of Commons, and provincial and territorial legislative assemblies.* Current Issue Paper, Ontario Legislative Library, no 56. Toronto, 1992.

Canadian Annual Review of Politics and Public Affairs. Toronto, University of Toronto Press, 1960–.

The Canadian Annual Review of Public Affairs. Toronto, Canadian Review, 1902–1940 (1901)–(1937/38).

The Canadian Parliamentary Guide/Guide parlementaire canadien. Scarborough, Ont., Gale Canada, 1909– Remarque : Le titre peut varier.

Canadian Women of Note (CWON). Compilé par le Media Club du Canada. North York, en Ont., Institute for Social Research, York University, 1994. Réimpression de la 2e éd. 1983.

Carbert, Louise. *Rural Women's Leadership in Atlantic Canada: Firsthand Perspectives on Local Public Life and Participation in Electoral Politics.* Toronto, The University of Toronto Press, 2006.

Carstairs, Sharon, and Higgins, Tim. *Dancing Backwards: a Social History of Canadian Women in Politics*. Winnipeg, Heartland Associates, 2004.

Cleverdon, Catherine L. *The woman suffrage movement in Canada*. 2e éd. Toronto, University of Toronto Press, 1974.

Cool, Julie. *Women in Parliament*. Bibliothèque du Parlement, Ottawa, 2013.

Desrochers, Lucie. *Femmes et démocratie de représentation*. Quelques réflexions. Québec, Conseil du statut de la femme, 1994.

Dolan, Julie, et autres. *Women and Politics: Paths to Power and Political Influence*. Upper Saddle River, Pearson Education, Inc., 2007.

Evans, Gwynneth, and Wilson, Marion C. *Women in federal politics: a bio-bibliography/ Les femmes au fédéral: une bio-bibliographie*. Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, c1975.

Fédération canadienne des municipalités. Élections municipales au Canada : Guide à l'intention des candidates, pas de date.

Fédération canadienne des municipalités. *Women in Local Government Getting to 30%: Lessons Learned, pas de*date.

Feldman, Wendy A. "Women in Canadian politics since 1945: a bibliography." *Resources for Feminist Research*, 8 (mars 1979): 38-42.

Forman, Debra. ed. *Legislators and legislatures of Ontario: a reference guide*. Toronto, Ontario Legislative Library, Research and Information Services, 1984–92. 4 vol., de 1792 à 1991.

Gidengil, Elisabeth, Giles, Janine et Thomas, Melanee. "The Gender Gap in Self- Perceived Understanding of Politics in Canada and the United States". *Politics & Gender*, 4 (04), pp. 535-561, 2008.

Gingras, Francois-Pierre, ed. *Gender and Politics in Contemporary Canada*. Toronto, Oxford University Press, 1995.

Harmer, Estelle, and Henderson, Shawna. *How to Get That Appointment*. Vancouver, Winning Women Committee for Political Skills, 1989.

Heineck, Kira. *Woman Power & Politics*. Toronto, Ontario Coalition for Better Child Care, 2004.

Karlstedt, Fiona; Rakowski, Mary. *Run to Win: A Handbook for Women Running for Local Public Office*. Thunder Bay, Ont., Northwestern Decade Women's Council, 1985.

Kome, Penney. *Women of influence: Canadian women and politics*. 1re éd. Toronto, Doubleday Canada, 1985.

Kome, Penney. *Every Voice Counts: A Guide to Personal and Political Action*. Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1989.

Kunin, Madeleine. *Pearls, Politics and Power: How Women Can Win and Lead*. Chelsea Green Publishing, 2008.

Lawless, Jennifer L. et Fox, Richard L. "Entering the Arena? Gender and the Decision to Run for Office." *American Journal of Political Science*, 48(2), pp. 264-280, 2004.

Lawless, Jennifer L. et Fox, Richard L. *Men Rule: The Continued Under-Representation of Women in U.S. Politics*. Women & Politics Institute, Washington, D.C., 2012.

Lawless, Jennifer L. et Fox, Richard L. "Why Are Women Still Not Running for Public Office?" *Issues in Governance Studies*, 16 mai 2008. Consulté sur le site www.brookings.edu/~/media/research/files/papers/2008/5/women%20lawless%20fox/05_women_lawless_fox.pdf

The Legislative Assembly of Nova Scotia, 1758–1983: a biographical directory. Édité et révisé par Shirley B. Elliott. Halifax, Province de la Nouvelle-Écosse, 1984.

MacLaren, Sherrill. *Invisible Power: the Women who Run Canada*. New York, Seal books, 1991.

Maillé, Chantal. *Primed for Power: Women in Canadian Politics*. Ottawa, Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1990.

Megyery, Kathy. Éd. *Les Femmes et la politique canadienne : pour une représentation équitable*. Toronto, Dundurn Press en coopération avec la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis et Groupe Communication Canada — Imprimerie, Approvisionnements et Services Canada, 1991.

Newton, Janice. *Course Outlines on Women and Politics, 2e éd.* Wilfrid Laurier University Press, 2008

Newman, Jacquetta et White, Linda A. *Women, Politics, and Public Policy: The Political Struggles of Canadian Women*. Toronto, Oxford University Press, 2006.

Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse. Soumission à la Commission royale sur la réforme électorale et le financement des partis. Halifax, 1990.

Palmieri, Sonia. *Gender-Sensitive Parliaments: A Global Review of Good Practice*. Inter-Parlimentary Union, 2011.

A Political Skills Forum présenté par Winning Women, 26–27 avril, 1991, Halifax, Nouvelle-Écosse. Halifax, Junior League of Halifax, 1991.

Tremblay, Manon. *Women and Legislative Representation: Electoral Systems, Political Parties, and Sex Quotas*. Palgrave, 2008.

Trimble, Linda et Arscott, Jane. *Still Counting: Women in politics across Canada*. Peterborough, Broadview Press, 2003.

Vom Scheidt, Kristel et Haggart, Elizabeth. *Untapped Resources: Women and Municipal Government in Nova Scotia: Final Report of the Women in Local Government Project*. Halifax, Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse, 2005.

Vom Scheidt, Kristel et Haggart, Elizabeth. *Untapped Resources: Women and Municipal Government in Nova Scotia: Highlights Report*. Halifax, Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse, 2005.

Voyageur, Cora Jane. *Firekeepers of the Twenty-First Century: First Nations Women Chiefs*. Montréal, McGill-Queen's University Press, 2007.

Wendy Lill: Playwright in Parliament [vidéo]. Produite par Michael Mahoney, Meredith Ralston et Kent Martin. Montréal, Office national du film du Canada, 1999. Durée, 50 minutes.

Why Women Run [video]. Produite par Meredith Ralston, Kent Martin et Michael Mahoney. Durée, 46 minutes.

Annexe 5

CHRONOLOGIE DES AVANCÉES ET DES SUCCÈS POLITIQUES

1758	L'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse est constituée.
1884	Le gouvernement fédéral introduit la Married Women's Property Act (Loi sur les biens de la femme mariée) qui reconnaît aux femmes mariées le droit de posséder des biens.
1887	Le droit de vote à l'échelon municipal est accordé aux femmes veuves et célibataires de la Nouvelle Écossee.
1893	Un projet de loi en faveur de l'octroi du plein droit de vote aux femmes est rejeté en Nouvelle-Écosse.
1894	Une fois encore, un projet de loi en faveur de l'égalité du droit de vote est rejeté — par une voix.
1895	Un projet de loi en faveur du droit de vote partiel des femmes est rejeté par neuf voix.
1917	Les infirmières militaires, en vertu de la Military Voters Act (Loi sur les électeurs militaires) se voient accorder le droit de voter au fédéral.
	Le premier ministre provincial Murray torpille le projet de loi sur le vote provincial en déclarant : « L'adoption d'une telle mesure à l'heure actuelle ne serait d'aucune utilité. »
	Les femmes se voient accorder le droit d'être nommées aux conseils scolaires dans les villes constituées.
	La Barristers and Solicitors Act (Loi sur les avocats et les notaires) est adoptée; elle permet aux femmes d'étudier et de pratiquer le droit au même titre que les hommes.
1918	La plupart des femmes à travers le Canada se voient accorder le droit de vote aux élections fédérales. La plupart des femmes néo-écossaises reçoivent l'autorisation de participer aux élections provinciales; les femmes asiatiques et autochtones se verront refuser le droit de vote jusqu'en 1948 et 1960 respectivement.
1920	Pour la première fois, des femmes (elles sont au nombre de trois) se portent candidates — sans succès — à une charge politique en Nouvelle-Écosse.
1921	Agnes Macphail, membre du Parti progressiste-conservateur du Canada, est la première femme élue au Parlement canadien. Elle remporte l'investiture du parti United Farmers of Ontario face à dix hommes.
	Les femmes peuvent être élues à des fonctions législatives au fédéral et dans la plupart des provinces.

1928	Suite à la pétition en faveur d'Emily Murphy, de Nellie McClung, de Louise McKinney, d'Irene Parlby et d'Henrietta Muir Edwards, la Cour suprême du Canada décide que les femmes ne sont pas des personnes en vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et qu'elles ne peuvent par conséquent pas être nommées au Sénat.
1929	Après que la célèbre « Cause des personnes » est entendue devant le British Privy Council (qui était à l'époque la cour d'appel pour la Cour suprême du Canada), les femmes canadiennes se voient accorder la pleine liberté politique.
1930	Cairine Wilson, de l'Ontario, devient la première femme nommée au Sénat du Canada.
1935	Il faudra attendre 14 ans pour qu'une autre femme, Martha Black, soit élue au Parlement.
1957	Ellen Fairclough est la première femme à occuper un poste au cabinet fédéral, lorsqu'elle est nommée secrétaire d'État.
1960	Gladys Porter, membre du Parti progressiste-conservateur, ancienne mairesse de Kentville, est la première femme néoécossaise à être élue au provincial.
1962	Mary Ellen Pierro est la première femme élue chef en NouvelleÉcosse. Elle fut chef de la Première Nation Wagmatcook du Cap- Breton.
1969	Rachel Marshall de Millbrook est la première femme nommée chef de bande dans une réserve indienne du Canada.
1970	Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada est déposé.
1971	Les amendements au Code canadien du travail prévoient une protection contre la discrimination fondée sur le sexe et la situation de famille.
1974	Coline Campbell, membre du Parti libéral, est la première femme à occuper un siège au parlement de la Nouvelle-Écosse. Melinda MacLean, membre du Parti libéral, est la deuxième femme néo-écossaise élue au provincial élu au niveau provincial.
1980	Alexa McDonough, néo-démocrate, est la première femme élue à la direction d'un parti canadien.
1983	Maxine Cochran, du Parti progressiste-conservateur, est élue. Suite à cette élection partielle, c'est la première fois que deux femmes siègent en même temps à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.

1984 Cette année-là, les femmes font une percée remarquable sur la scène fédérale. Vingt-sept femmes siègent à la Chambre des communes; c'est le nombre le plus élevé de l'histoire. Six d'entre elles sont nommées au Cabinet.

Pour la première fois dans une démocratie occidentale, les chefs des trois partis fédéraux acceptent de participer à un débat télévisé sur les questions qui concernent les femmes.

Jeanne Sauvé devient la première femme à occuper le poste de gouverneure générale du Canada.

Cora Etter, du Parti progressiste-conservateur, est élue au provincial.

Daurene Lewis, d'Annapolis Royal, est la première mairesse noire au Canada.

1988 Marie Dechman, du PPC, et Sandy Jolly, du PL, réussissent à se faire élire à la législature provinciale.

Mary Clancy, du PL, est élue dans une circonscription fédérale.

Ethel Blondin-Andrew est la première femme autochtone élue à la Chambre des communes.

1989 Marie Dechman devient la première femme vice-présidente de la Chambre des communes.

Audrey McLaughlin est élue à la direction du Nouveau parti démocratique. Elle est la première femme à diriger un parti politique national au Canada.

1991 Suite aux élections municipales en Nouvelle-Écosse à l'automne 1991, plus de la moitié des municipalités néo-écossaises sont dirigées par des mairesses, dont Moira Ducharme, première mairesse d'Halifax.

Rita Johnston est élue à la direction du Parti Crédit social de

Colombie-Britannique. Elle est la première femme à devenir première ministre d'une province canadienne.

1993 Cinq femmes sont élues à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'un record pour la politique néo-écossaise mais malgré cela, la Nouvelle-Écosse reste à l'avant-dernier rang national pour ce qui est de la représentation féminine au sein du gouvernement provincial.

Kim Campbell est la première femme à devenir première ministre du Canada.

Catherine Callbeck, de l'Île-du-Prince-Édouard, est la première femme élue première ministre provinciale au Canada.

Jean Augustine est élue au Parlement; elle représente la circonscription d'Etobicoke-Lakeshore (Ont.). Elle est la première femme afro-canadienne à siéger à la Chambre des Communes du Canada. En 2002, elle sera nommée au Cabinet comme secrétaire d'État (Multiculturalisme/Statut de la femme).

1998	Yvonne Atwell, du NPD, est la première femme afro-néo-écossaise élue à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse.
1999	Un nombre record de candidates se présentent aux élections provinciales de la Nouvelle-Écosse : 47 femmes se portent candidates, mais seulement 5 sont élues à l'Asemblée législative.
2000	Helen MacDonald est élue à la tête du Nouveau parti démocratique de la Nouvelle-Écosse.
2003	Soixante-trois femmes siègent à la Chambre des communes, ce qui représente environ 20 pour cent du total des 301 sièges de la Chambre.
	Trente-six candidates se présentent aux élections provinciales en Nouvelle-Écosse; six sont élues à l'Assemblée législative.
2006	Le nombre de femmes à la Chambre des communes atteint 65 (21,1 p. 100).
	Lors de l'élection provinciale, 49 femmes briguent les suffrages, le plus grand nombre jusqu'à présent. Neuf sont élues — cela représente 17,3 p. 100 des 52 sièges.
2007	Une élection partielle porte le nombre de femmes à l'Assemblée législative à 10, soit 19,2 p. 100 des 52 sièges.
2009	Cinquante-trois (53) femmes se présentent à l'élection générale provinciale, douze (12) sont élues, soit un taux de réussite de 23 pour cent. Les femmes représentent 25 pour cent des 212 candidats provinciaux, et 23 pour cent des 52 députés élus.
2012	Lors des élections municipales de la Nouvelle-Écosse, 188 femmes posent leur candidature et 90 sont élues ou acclamées, soit un taux de réussite de 48 cent.
	Parmi les 706 candidats, 27 pour cent sont des femmes. Au total, en Nouvelle-Écosse, les conseillères municipales sont au nombre de 90 (sur 372), soit 24 pour cent. Lors de l'élection des maires, 10 femmes posent leur candidature et 7 sont élues ou acclamées, soit un taux de réussite de 70 cent. Parmi les 72 candidats, 14 pour cent sont des femmes. Au total, en Nouvelle-Écosse, les mairesses sont au nombre de 7 (sur 35), soit 20 pour cent.
2013	Trente-neuf (39) femmes se présentent à l'élection générale provinciale; quatorze (14) sont élues, soit un taux de réussite de 36 pour cent. Sur les 176 candidats, 22 pour cent sont des femmes. Sur les 51 députés élus, 28 pour cent sont des femmes.

NOTES

Conseil consultatif sur la condition féminine de la Nouvelle-Écosse

6169, chemin Quinpool, bureau 202
C.P. 745
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2T3

Téléphone : (902) 424-8662 ou
1-800-565-8662 (sans frais en Nouvelle-Écosse)
Télécopieur : (902) 424-0573

Courriel : women@gov.ns.ca
Site Web : women.gov.ns.ca